L'Union fait la force

Système des Nations Unies

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNDAF 2009 – 2011

« Pour l'Inclusion et la Protection Sociale »

25 Novembre 2008

Table des Matières

Sigles et Abréviations.....2
Tableau des Signatures 4
Résumé analytique 5
Partie 1 : Introduction 8
1. Contexte du Pays……8
1.1 Contexte général……..8
1.2 Contexte socio-économique……8
2. Approche méthodologique……12

Partie 2 : Résultats attendus de l'UNDAF..... ...13
1. Gouvernance démocratique……...……13
2. Développement Humain Durable……15
3. Gestion de l'environnement et des risques naturels……16

Partie 3 : Ressources programmables de l'UNDAF…….. ... 19

Partie 4 : Mise en oeuvre /Coordination/Suivi et Evaluation 20

ANNEXES.....21
Groupes Thématiques UNDAF 21
ANNEXES.....22
Annexe 1 : Matrice des Résultats de l'UNDAF 2009-2011…….i
Annexe 2 : Cadre de Suivi et Evaluation de l'UNDAF…….xiii
Annexe 3 : Calendrier de Suivi et Evaluation de l'UNDAF……xx

Sigles et Abréviations

ASEC	Assemblée de la Section Communale
AM	Assemblée Municipale
ARSSG	Adjoint au Représentant Spécial du Secrétaire Général
BCPR	Bureau de la prévention des crises et du relèvement
CCP	Cadre de Coopération de Pays
CCA	Country Common Assessment / Bilan Commun de Pays
CCI	Cadre de Coopération Intérimaire
CGP	Comité de Gestion de Projet
CM	Conseil Municipal
CNDDR	Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion
CPVD	Comité de Prévention de la Violence pour le Développement
DAD	Département des Affaires de Désarmement
DDR	Désarmement, Démantèlement et Réintégration
DH	Développement Humain
DOMP	Département des Opérations de Maintien de la Paix (DPKO)
DSNCRP	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GdH	Gouvernement d'Haïti
IDIR	Institut des Nations Unies pour la Recherche en Désarmement
IRPI	Institut de Recherche sur la Paix Internationale (PRIO), basé à Oslo
ITH	Initiative Transitionnelle Haïtienne
LAC	Amérique latine et les Caraïbes
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
PAS	Programme d'Apaisement Social
PCCP	Prévention de Conflits et Construction de la Paix
PCR	Prévention de Conflits et Réhabilitation
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODEC	Projet de Développement Communautaire
PNH	Police Nationale d'Haïti
ODA	Aide publique au développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	Organisations Populaires
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
PRVA	Programme de Réduction de la Violence Armée
SALW	Armes Légères et de Petit Calibre
SBAA	Accord d'Assistance de Base Standard
SH	Sécurité Humaine
SNU	Système des Nations Unies
TTF	Thematic Trust Funds
UIC	Unité d'Implantation Conjointe
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNPOL	Police des Nations Unies
MDRI	Multilateral Debt Relief Initiative

Carte Administrative d'Haïti

Tableau des Signatures

S.E. Jean Max Bellerive Ministre du Plan et de la Coopération Externe de la République d'Haïti		**M. Joel Boutroue** *Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire du Système des Nations Unies en République d'Haïti*	

Mme Anne-Marie Cluckers *Directrice Pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)*	**M. Joël Boutroue** *Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général pour la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH)*
Dr Ari Toubo Ibrahim *Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)*	**Mme Kathy Mangones** *Coordinatrice des Programmes du Fonds des Nations Unies Pour le Développement des Femmes (UNIFEM)*
Mme Tania Patriota *Représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)*	**M. Vincent Houver** *Représentant de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)*
Mme Henriette Chamouillet *Représentante de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Coordinatrice du Groupe Thématique SIDA*	**Mme Myrta Kaulard** Représentante du Programme Alimentaire Mondial (PAM)
Mme Annamaria Laurini *Représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef)*	**M. Mathurin Gbetibouo** Représentant de la Banque Mondiale (BM)
M. Jorge Ivan Espinal *Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO)*	**M. Antonio Perera** Chef du Bureau du programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP/PNUE)

Résumé analytique

1. La longue période de crise et d'instabilité politique qu'a connu Haïti depuis au moins deux décennies a eu pour conséquences une crise de pouvoir et une crise sociale profondes qui ont contribué à un long processus de déclin, de paupérisation de la population, de renforcement des inégalités d'accès aux opportunités économiques et aux services de base, d'échec des institutions et de l'Etat dans sa mission fondamentale de protection des citoyens et de leurs biens et enfin de veiller au respect des droits humains.

2. Le gouvernement de transition qui a été mis en place à la suite de la crise politique en Mars 2004 a reçu le soutien de la communauté internationale qui s'est traduit d'une part par le vote de résolutions du conseil de sécurité des Nations Unies, approuvant le déploiement d'une mission de stabilisation, la MINUSTAH, et d'autre part, la mise en place d'un cadre de référence pour l'assistance aux institutions, à travers le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI), qui est venu en appui aux institutions haïtiennes jusqu'en fin 2007. Le gouvernement issu des élections générales de 2006 a fait de la gestion macro-économique une priorité. Ceci a débouché sur la mise en place de la FRPC appuyée par le FMI et la BM. C'est dans ce cadre là que le DNSCRP a été élaboré car il constitue la base des opérations de prêts concessionnels et d'allégement de dette du FMI et de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative PPTE. Le pays pourra bénéficier dans ce cadre PPTE de réduction de services de la dette externe de l'ordre de US$212,9 millions. Dans le cas où la SNCRP est mise en œuvre avec succès durant la 1ere année, le pays pourrait bénéficier, dans le cadre de l'Initiative MDRI, de 464.4 millions de dollars de remise de dettes.

3. En novembre 2007, le Gouvernement présentait aux Institutions Financières Internationales (IFIs), le DSNCRP pour la période 2008-2010[1] qui identifie trois piliers prioritaires pour la réduction de la pauvreté et la croissance comme suit : (1) les vecteurs de croissance que sont l'agriculture et le développement rural, le tourisme et les infrastructures ; (2) le développement humain avec comme priorités l'éducation et la formation professionnelle, la santé, l'eau et l'assainissement, les handicapés, les enfants pauvres, le VIH/SIDA et l'égalité des sexes; et enfin, (3) la gouvernance démocratique avec comme priorités, la justice, la sécurité et la modernisation de l'Etat.

[1] Correspondant aux années fiscales octobre 2007- septembre 2008, octobre 2008-septembre 2009, octobre 2009 – septembre 2010

4. Il convient de rappeler que le processus de préparation du DSNCRP avait débuté en 2003, mais avait du être interrompu en raison des évènements de 2004. Le Gouvernement de Transition avait repris le dossier et présentait aux IFIs une stratégie intérimaire en 2006. De nombreuses analyses et études sur la situation économique et sociale du pays ont alimenté ces différents processus de telle sorte que l'Equipe Pays a choisi de ne pas élaborer de CCA, mais de baser l'UNDAF sur les évaluations, études et analyses faites conjointement par le Gouvernement et ses partenaires dont le SNU dans le cadre de la préparation du CCI et des versions intérimaires et finales du DSCRNP. Pour la communauté internationale, le DSNCRP devra servir donc de cadre de référence aux priorités nationales. L'UNDAF 2009-2011 constitue la réponse collective, coordonnée et holistique du SNU à la stratégie nationale visant à sortir le pays de la spirale de la pauvreté et de la misère. Le Plan cadre a pour but d'accompagner Haïti dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers : (i) le renforcement des institutions publiques pour leur permettre de jouer efficacement leur rôle de garant de la sécurité, de la justice et des droits de l'homme, (ii) la fourniture de services sociaux de base de qualité aux groupes vulnérables, (iii) la protection de l'environnement et le renforcement des capacités nationales à gérer les désastres naturels.

5. Le SNU en Haïti, dont la vision est fondée sur l'Inclusion et la Protection Sociale, a retenu 3 axes prioritaires d'interventions identifiés dans le DSNCRP 2008-2010. Ces domaines d'interventions ont été définis sur la base des avantages comparatifs du Système des Nations Unies dans le pays. En effet, le capital de confiance dont jouit le SNU dans le pays, en fait un partenaire privilégié et efficace avec les acteurs nationaux et internationaux dans la prise en charge des questions humanitaires, de relèvement et de développement. Les avantages comparatifs du Système sont également bâtis sur son expertise, sa capacité à travailler sur le court et le long terme, sa flexibilité et ses capacités de réaction aux crises humanitaires et sociales. Les interventions du SNU bénéficient également des opportunités offertes par la mission intégrée. La présence de la MINUSTAH sur l'étendue du territoire national contribue à renforcer les capacités opérationnelles du SNU dans le pays, lui offrant ainsi la possibilité d'étendre ses interventions a des zones habituellement inaccessibles en raison de l'insécurité ou de l'absence d'infrastructures routières. Ces avantages comparatifs du SNU en tant que partenaire humanitaire et au développement d'Haïti et l'analyse du contexte social, économique et politique d'Haïti ainsi que des stratégies nationales proposées par la SNCRP pour

y faire face ont conduit l'Equipe Intégrée du SNU à cibler trois domaines de coopération dans lesquels les organismes vont concentrer leurs interventions durant le cycle 2009-2011.

1. **Gouvernance démocratique**
2. **Développement humain durable**
3. **Gestion de l'environnement et des risques naturels**

6. L'ÚNDAF 2009–2011 est totalement aligné sur le DSNCRP 2008–2010 dont il est la réponse collective et coordonnée des Fonds/Programmes Résidents et non Résidents du SNU en Haïti. Les trois domaines de coopération identifiés ont été déclinés en trois (3) effets UNDAF qui sont les changements humains et institutionnels attendus au terme de la mise en œuvre de l'UNDAF. Le tableau suivant montre les correspondances entre les effets des programmes de l'UNDAF et les objectifs du DSNCRP.

Tableau 1 : Correspondance des priorités de l'UNDAF et du DSNCRP

Gouvernance Démocratique		Développement Humain Durable		Environnement et Gestion des risques naturels	
Effet UNDAF : *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*		**Effet UNDAF :** *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable*		**Effet UNDAF :** Les *institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.*	
UNDAF	**DSNCRP**	**UNDAF**	**DSNCRP**	**UNDAF**	**DSNCRP**
1. Le fonctionnement de l'administration publique repose sur des outils et des méthodes de gestion moderne, au niveau national et local	Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **9-Renforcement des capacités de l'état**, Objectifs : 1, 2, 3, 4, 5	1. Des politiques publiques, programmes et mécanismes institutionnels en faveur de l'accès équitable aux services sociaux de base sont élaborés et mis en oeuvre	Pilier 2: Développement humain- Priorité aux SSB 1-Educat. et Format. Objectifs : 1,2,3,4,5,6 2-Sante Objectifs:1,2,3,4,5,6,7 3-Eau & Asainisemnt Objectifs:1,2,3 Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **2-Egalité de sexe,** Objectifs : 3,4,5	1. Les institutions nationales répondent efficacement aux désastres naturels et assurent durablement la lutte contre la dégradation de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.	Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **3-Environnement,** Objectifs : 1,2,4,6,8
2. Les institutions judiciaires fonctionnent sur la base d'éléments de reforme élaborés en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Haïti	Pilier 3: Gouvernance Démocratique – Priorité a la Justice et a la Sécurité : **1-Justice** Obj. : 1, 2, 3, 4, 5 Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **2-Egalité de sexe,** objectif spécifique 6	2. Les aptitudes de la population à participer au processus d'offre de SSB sont accrues.		2. Les institutions nationales mettent en œuvre des actions pour réduire le niveau de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles	Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **8-Risques et désastres** Objectifs : 1
3. Les capacités des institutions nationales et des communautés de base sont renforcées en vue d'assurer la sécurité des citoyens.	Pilier 3: Gouvernance Démocratique – Priorité a la Justice et a la Sécurité : **2-Securite** Objectifs : 1, 2	3. Les capacités nationales de prévention et de réponses à l'insécurité alimentaire sont accrues.	Pilier 1 : Les vecteurs de la croissance 1- Agriculture et Développement rural Objectifs : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **1-Securite Alimentaire** Objectifs : 1, 2, 3,4	3. Les institutions nationales apportent des réponses rapides et appropriées aux désastres naturels et assurent la réhabilitation des personnes affectées.	Politiques & stratégie spécifiques et transversales : **8-Risques et désastres** Objectifs : 2

7. Le système des Nations Unies dans son ensemble, se propose de travailler collectivement dans le cadre d'un partenariat constructif qui privilégie la complémentarité entre les organismes

et le renforcement des capacités des partenaires nationaux en vue de la réalisation des effets de l'UNDAF en 2011. Les ressources programmées du Plan Cadre s'élèvent au total à US$519,899,750 dont le quart, soit 25.83% sont constituées de ressources déjà disponibles. Près des ¾ de l'enveloppe globale, soit 74.17% seront affectés à la réalisation de l'Effet 2 de l'UNDAF qui vise l'amélioration significative des indicateurs de développement humain. Environ plus du quar des ressources soit 26.52% seront alloués au Programme de Bonne Gouvernance ciblé par l'Effet 1 de l'UNDAF qui vise principalement les appuis à la modernisation de l'administration publique et au renforcement des institutions publiques pour assurer efficacement la sécurité des populations. Le programme commun de protection de l'environnement et de gestion des risques naturels qui sont ciblées par l'Effet 3 de l'UNDAF sera couvert à hauteur de US$43,839,000 soit 8.43% des ressources globales.

8. Les Agences du SNU vont de manière concertée, mener des actions de mobilisation de ressources additionnelles auprès des partenaires en vue de financer les programmes visant l'atteinte des résultats convenus dans le Plan Cadre. La coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF s'effectueront de manière conjointe par toutes les Agences au moyen des Groupes Thématiques qui seront mis en place sous le leadership du SNU. Le cadre de Suivi et Evaluation de l'UNDAF s'appuiera sur le dispositif institutionnel de Suivi-Evaluation de la mise en œuvre du DSCRN, notamment le Comité de gestion.

9. La modalité de mise en œuvre de l'UNDAF privilégiera l'approche selon les programmes conjoints qui seront développés autour d'objectifs pertinents et fédérateurs pour le système. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux, notamment le Gouvernement, la société civile et les communautés sera au cœur de toute l'assistance du SNU en Haïti.

Tableau 2 : Situation des principaux indicateurs de Développement de Haïti

Données physiques et économiques :	Données de santé et nutrition :
Superficie : 27.750 km2 **Population** (2008) : 9,8 millions (urbaine 4,6 millions) ; **Densité** : 353 habitants/ km2 **Croissance démographique** (2005-2010) : 1,64 % **Espérance de vie à la naissance** (deux sexes): 59,9 ans (2000-2005) **Indice de développement humain** 2007/08 : 0,526 (146 sur 177 pays) **Données Economiques :** **Produit Intérieur Brut**, PIB (2006/07) :US$6.2 Mds **PIB/Habitant** (2006/2007) : US$ 648 **Taux de croissance** (2006/2007) **:** 3,2% **Taux d'Inflation** : 7,9% **Taux de chômage** (2005) : 32,62 % ***% des principaux secteurs d'activités dans le PIB*** : ▸ Secteur primaire : 26% ▸ Secteur secondaire : 16.% ▸ Secteur tertiaire : 58% **Population vivant sous le seuil de pauvreté** (moins USD2/jour) : 78 % **Extrême pauvreté** (moins USD1/jour) : 53,9 % **Classification de l'Environnement des Affaires** (BM): 139ième /175 **Indice de perception de la corruption** (2006) : 1,8 (163ième / 163)	**Taux de mortalité infantile** (2005/2006) : 60‰ **Taux de mortalité** (enfants - 5 ans) 2005/06 :80 ‰ **Taux de mortalité maternelle** (2005/06) : 630/100 000 **Taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les 15-49 ans** (2005/2006) : 2,2% **% population souffrant de faim** (1999/01) : 0,65% **Taux de malnutrition sévère** : 2% **% des anémiés** : Hommes 24%, Femmes 46% **% d'enfants de – 5 ans présentant une insuffisance pondérale** (2005/06) : 22,2% **% d'enfants de – 5 ans accusant un retard de croissance** : 24% **Taux de couverture vaccinale** : 53% **Taux d'utilisation de contraception** (2005/06): 24,8% **Taux d'alphabétisation des jeunes 15–24 ans**: 82,4% **Taux net de scolarisation dans le primaire** (2005/06): 49,6% **Rapport Filles/Garçons** dans l'enseignement **primaire (1,02)** et l'enseignement **secondaire (0,94)** **% population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure, zone urbaine et rurale** (2005/06) : 55,2% **% population ayant accès à un système d'assainissement adéquat** (2005/06) : 16,5% **% population utilisant des combustibles solides** (2005/06) : 93,7%

Partie 1 : Introduction

1. Contexte du Pays

1.1 Contexte général

10. Haïti est un pays des Grandes Antilles occupant le tiers occidental de l'île d'Hispaniola. Il couvre une superficie d'environ 27.750 km² constituée principalement de montagnes escarpées avec de petites plaines côtières et vallées. Le climat est tropical et la saison des pluies s'étend d'avril à juin et d'octobre à novembre. Le pays subit régulièrement des précipitations importantes et des ouragans, qui aggravent les conditions de vie déjà précaires des haïtiens.

11. La population haïtienne est estimée à 9,8 millions d'habitant en 2008 dont plus de la moitié vivent en milieu rural. C'est une population très jeune avec 50% de moins de 20 ans dont 37% n'ont pas encore atteint l'âge de 15 ans. On note une forte augmentation (75000 par an) de l'exode vers les centres urbains ou la qualité de la vie s'est considérablement détériorée (50% des urbains vivants dans des bidonvilles) en raison de la croissance rapide et non planifiée de la population et l'absence des infrastructures d'accueil adéquates. Avec un PIB estimé à US$6,2 Mds, Haïti est le seul PMA dans l'hémisphère occidental.

12. Ayant acquis son indépendance le 1er janvier 1804, Haïti a connu au cours de ces dernières décennies de profonds bouleversements sociaux politiques caractérisés par une instabilité politique chronique qui a eu pour conséquence un délitement de l'appareil de l'état, un affaiblissement des institutions publiques tant au niveau central que local, le renforcement des inégalités et l'extrême vulnérabilité des populations et de l'environnement.

1.2 Contexte socio-économique

(a) Faiblesse étatique

13. La Constitution du 29 mars 1987 comme cadre normatif du nouvel Etat haïtien définit le cadre juridique de la vie politique, établit les bases du droit privé et public, précise l'organisation du pouvoir de l'État ainsi que les mécanismes de fonctionnement du gouvernement et de participation des citoyens et des citoyennes. Au delà du cadre juridique de la vie politique, la constitution définit le cadre normatif d'un véritable projet social et culturel articulé autour d'un Etat de droit démocratique, unitaire et décentralisé, dont les missions sont formulées autour de la souveraineté et la citoyenneté, de l'institutionnalisation de la démocratie, la cohésion sociale et culturelle de la nation et le développement économique et social.

14. Ce plan Constitutionnel devrait s'exercer à travers deux grandes fonctions centrales: une fonction politique à travers laquelle l'État contribue à garantir la participation des citoyens et citoyennes à la gestion de la chose publique et, une fonction administrative à travers laquelle l'État assure la régulation de la vie publique en appliquant le droit et en offrant les services indispensables à la vie collective. Toute fois, depuis son adoption, force est de constater que ce plan Constitutionnel n'a pu être mis en pratique à cause des crises politiques récurrentes, maintenant l'État dans une faiblesse qui tend à devenir chronique et qui entrave le saut vers le développement économique et humain durable.

15. Cette faiblesse étatique se traduit par une crise d'efficacité et de productivité qui met en cause le fonctionnement même de l'État. Les législatures successives n'ont presque pas adopté de projets de loi. Les institutions (Conseil électoral Permanent, Commission de Conciliation) prévues par la Constitution depuis 20 ans attendent toujours d'être mises en place. L'appareil administratif se soucie peu des effets induits de son action et fonctionne pour lui-même. Le personnel administratif est démotivé, insatisfait de ses conditions de travail, des salaires et mécontent de l'absence de politiques de développement et de valorisation des ressources humaines. Le processus décisionnel souffre de lenteur et de transparence alors que l'activité gouvernementale s'éparpille faute de mécanismes de coordination, de suivi et de contrôle.

16. Depuis l'adoption de la constitution en 1987, les différentes législatures qui se sont succédées n'ont pas réussi à faire adopter les textes de modernisation de la vie économique et sociale ainsi qu'à adapter les lois haïtiennes à l'évolution récente de la société et de l'économie et aux conventions internationales ratifiées par l'Etat haïtien. L'institution parlementaire n'est pas parvenue à remplir efficacement son rôle de ''représentant de la population'' au niveau législatif ni d'examinateur et de contrôleur des dépenses publiques.

17. D'autre part, la mise en place d'un Conseil Électoral Permanent comme institution publique indépendante chargée d'organiser, de contrôler et d'assurer les contentieux des

élections n'a jamais été assurée. Les crises politiques répétées ont fait que les autorités nationales ont toujours eu recours à des Conseils Électoraux Provisoires. C'est le 11e qui vient de conduire les élections de 2006 et le 12ème est en place depuis Décembre 2007. L'État connaît encore des difficultés à renouveler ses institutions de manière ordonnée. Les élections communales et locales ont été très rarement conduites à terme. Les élections indirectes et le renouvellement du tiers du Sénat de la République devraient être organisés depuis la fin 2007.

18. Au niveau de la justice, les dysfonctionnements sont tels que le système ne parvient dans aucune région du pays, à rendre une justice équitable, malgré les efforts que la communauté internationale a consentis. Les différents acteurs de la chaîne pénale accomplissent leurs fonctions de manière aléatoire et parfois arbitraires. Neuf enfants sur dix en conflit avec la loi restent en situation de détention préventive prolongée et ne bénéficient pas d'assistance juridique dans un contexte marqué par la faiblesse du cadre légal et institutionnel de la justice juvénile. La Police Nationale d'Haïti est à court de personnel et mal équipée. La criminalité ne cesse de ressurgir et frappe sans distinction. La situation des droits de l'homme est encore caractérisée par des violations de certains droits fondamentaux et/ou de certaines libertés individuelles et les institutions ne sont pas toujours capables de fournir un recours aux citoyens et citoyennes en matière de protection.

19. Dans ce contexte, les adolescents sont particulièrement exposés au risque d'être recrutés dans des bandes armées et d'autres organisations criminelles par de « véritables entrepreneurs de la violence ». L'incidence de cette violence sur les couches marginalisées est de plus en plus critique, notamment pour les femmes et les enfants. Outre les questions de violence, un nombre important d'enfants continuent d'être victimes d'exploitation et d'abus. En effet, le faible contrôle de l'Etat sur le système d'adoption favorise le trafic d'enfants. Les violences à l'égard des femmes persistent en raison des stéréotypes du genre, de l'ignorance des conventions internationales en la matière et de l'inefficacité du cadre légal de répression des auteurs de ces violences. Elles se manifestent généralement par des agressions physiques, le trafic et la prostitution, les abus sexuels, etc. Le personnel domestique est parfois le plus touché avec un traitement qui frise l'esclavage. Toutefois, une Coalition nationale contre les violences faites aux femmes réunissant le gouvernement, la société civile et les organisations internationales a été créée pour lutter contre ce phénomène.

20. D'une manière générale au niveau de l'administration publique, 1/l'appareil administratif est peu productif: les ressources mises à sa disposition ont un rendement faible et stagnant; 2/ il est extrêmement inefficace: les services fournis sont de mauvaise qualité ou inadéquats tandis que beaucoup de demandes de la population et des agents économiques ne sont pas prises en compte; 3/ il est trop sujet aux aléas de la conjoncture politique, ce qui freine la professionnalisation de la fonction publique et accentue considérablement la faiblesse de la productivité du travail administratif.

Le diagnostic de l'Administration publique révèle :

- sa faible productivité ;
- son inefficacité caractérisée par des services de mauvaise qualité et inadéquats ;
- sa vulnérabilité par rapport aux aléas de la politique ;
- la non conformité du fonctionnement des Ministères au cadre légal et régulateur en vigueur ;
- l'inadéquation des activités par rapport aux missions des institutions ;
- une grande déperdition technique avec le départ des cadres les plus qualifiés ;
- une mauvaise maîtrise des mécanismes budgétaires et une mauvaise gestion financière ;
- une centralisation excessive qui déresponsabilise les structures déconcentrées ;

21. La faiblesse étatique se traduit aussi par un déficit de ressources humaines qui très souvent sont indisponibles ou mal réparties engendrant un état chronique de sous administration. Certains rapports font état de la proportion infime de 0.5 agents pour 100 habitants. En milieu urbain, elle est de 1.2 contre 0.1 au niveau communal. La défaillance de l'administration se manifeste par la pénurie de services publics et l'absence d'équipements collectifs en dehors des centres urbains, d'où un exode rural massif avec pour corollaire la multiplication des bidonvilles et une insécurité grandissante

22. Le service public est si déficient que l'Etat n'arrive plus à assurer efficacement son rôle de garant de la justice sociale par la répartition équitable de la richesse collective, le respect des droits humains, la sécurité des citoyens et de leurs biens, la protection de l'environnement et une gestion saine et durable des ressources naturelles, la disponibilité de services de base de qualité et accessible pour tous dans tout le pays,

une meilleure coordination du développement au niveau national et local, et la création d'un environnement favorable au développement de la société civile et du secteur privé. Tous ces facteurs continuent d'alimenter les crises sociales qui sont propices à l'instabilité politique observée à ce jour.

23. Toutefois, nombres d'efforts ont été entrepris depuis 2004 pour inverser cette tendance. Il existe aujourd'hui un Plan Cadre de Réforme de l'État (PCRE), un plan de reforme et de Développement de la PNH, un programme de reforme de la justice, un Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSNCRP). Des institutions comme le CEP et le Parlement sont en passe de bénéficier d'une assistance technique importante de la communauté internationale.

(b) Insuffisance et inaccessibilité aux services sociaux de base

i. Santé

24. De façon générale, aucun des services de base n'est disponible et/ou accessible à l'ensemble de la population. Seulement un tiers des ménages disposent de l'électricité, le plus souvent de façon interrompue. La quasi-totalité des ménages utilisent pour cuisiner le bois et le charbon, faute de pouvoir accéder à des combustibles tels le gaz ou le kérosène entraînant ainsi des effets néfastes sur l'environnement. Malgré les ressources hydriques du pays, 60% de la population n'a pas accès à l'eau courante. Moins de 10% sont approvisionnés en eau courante dans les habitations. Pour la moitié des ménages, la source d'eau la plus proche se trouve à 30 minutes de marche. La potabilité de l'eau reste également problématique, puisque 70% de l'eau consommée dans le pays n'a subi aucun traitement. En outre, un tiers de la population ne dispose pas de toilettes.

25. Moins de la moitié de la population a accès aux services de santé et leur qualité est généralement médiocre. Ces services de santé sont particulièrement mal répartis, l'aire métropolitaine regroupant leur quasi-totalité. A l'exception de la prise en charge du VIH/SIDA et des vaccinations prévues par le programme national, aucun soin de santé, même de base et délivré dans les institutions publiques, n'est gratuit. La barrière géographique mais surtout la barrière économique expliquent ainsi le faible accès aux services. En effet, l'absence de mécanismes solidaires de financement et le recours systématique à une approche de recouvrement de coûts, dans un contexte de pauvreté généralisée, font en sorte que le fardeau économique imposé par la santé aux ménages ne permet pas à la population de satisfaire ses besoins en matière de santé.

26. Les services de santé sont majoritairement fournis par le secteur privé, le milieu rural étant desservi essentiellement par les ONG (70%). La capacité de régulation et de supervision du système par l'Etat reste faible. Le secteur du médicament est particulièrement affecté par cette faiblesse, influant négativement sur l'accessibilité de la population, la disponibilité et la qualité des produits mis sur le marché. Les ressources humaines en santé sont limitées, mal réparties à travers le territoire et sont sujettes à une forte émigration.

27. Bien qu'en diminution, la fécondité reste élevée. Seule, une femme en âge de procréer sur quatre utilise une méthode de contraception moderne. Toutefois, la demande en matière de planification familiale est réelle sans qu'elle trouve de réponse adéquate au niveau des services.

28. L'espérance de vie à la naissance, bien que la plus faible des Amériques, s'est récemment améliorée. Le taux brut de mortalité présente une baisse continue depuis des années. Cependant, l'évolution de certains taux spécifiques est loin d'être aussi favorable. En particulier, la mortalité infantile demeure élevée malgré une baisse sensible, et la mortalité maternelle reste de loin la plus élevée de la région sans aucun signe d'amélioration. Jusqu'à récemment, seul un enfant sur deux était correctement vacciné et une femme sur quatre était assistée par du personnel qualifié lors de l'accouchement.

29. L'incidence du VIH est apparemment en baisse mais Haïti reste malgré tout le pays ayant le plus fort taux de prévalence dans la Caraïbe. Selon l'ONUSIDA en 2005 le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les adultes est de 2.2% en Haiti contre 1.1% et 1,5% respectivement pour la République Dominicaine et la Jamaïque et moins de 0.1% pour Cuba. Malgré les financements importants reçus par le pays, seule une minorité de malades estimés reçoivent un traitement et la PTME (Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant) n'est assurée que pour 10 % des femmes infectées.

ii. Education

30. Le système éducatif haïtien est caractérisé par une forte exclusion et de difficultés structurelles importantes. Le coût de l'éducation reste trop élevé par rapport aux revenus des familles (les ménages les plus pauvres y consacrent environ 40% de leur revenu) et l'offre scolaire insuffisante, surtout en zone rurale. L'offre publique n'est pas gratuite, reste

particulièrement faible et accueille moins de 20% de l'effectif total des élèves du primaire.

31. Les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Education et de Formation (PNEF) avec le soutien des partenaires bi et multilatéraux n'ont pas permis à l'offre éducative d'atteindre tous les enfants haïtiens en age scolaire, toutes catégories confondues. Environ 400 000 enfants de 6 à 11 ans ne sont pas scolarisés. Le taux net de scolarisation est estimé, à 56% pour le préscolaire et à 49.6 % pour le primaire (47.9% pour les garçons et 51.4% pour les filles). Cependant, le taux brut de scolarisation (124%) met en évidence l'importance des élèves « sur âgés » et le manque de modalités d'éducation de base non formelle. Ceci illustre bien le système éducatif caractérisé par une scolarisation tardive, un taux élevé de déperdition ou d'abandon, de redoublement et d'un faible taux d'achèvement du cycle primaire. Le niveau de scolarisation dans l'enseignement fondamental 3ième cycle et le secondaire demeure aussi faible avec un taux net de scolarisation estimé à 22%. La scolarisation des enfants est très corrélée à la pauvreté des ménages ; les enfants issus du quintile des ménages les plus pauvres sont quasiment exclus des études secondaires avec un taux net de scolarisation secondaire de seulement 2%. L'indice de parité de genre est de 1.02 (favorable aux filles) au niveau primaire et de 0.94 (favorables aux garçons) au niveau secondaire.

32. La plupart des écoles présentent un état physique et un environnement déplorables caractérisés notamment par une infrastructure inadéquate et détériorée, un manque de services essentiels, une insuffisance de mobiliers, d'équipements scolaires et de bibliothèques. Environ six écoles sur dix ne disposent pas de toilettes et un quart n'est pas approvisionné en eau. Cette situation est fortement préjudiciable aux filles. La plupart des enfants vulnérables et handicapés restent en dehors du système éducatif et les filles sont souvent victimes de discrimination, de préjugés et parfois d'abus affectant ainsi leur scolarité et leur rendement.

33. La faible capacité interne et de gouvernance du système sont autant de facteurs qui affectent le droit des enfants à une éducation de qualité. La qualité de l'enseignement/apprentissage est très faible principalement à cause du niveau déficient de qualification des enseignants, du nombre insuffisant d'heures de classe et de la désuétude du curriculum et des manuels scolaires, qui ne sont d'ailleurs pas accessibles à tous les élèves. Dans toutes ces conditions et en l'absence de mesures exceptionnelles, Haïti risque de ne pas atteindre les objectifs de l'EPT en 2015 et de l'OMD 1.

34. Néanmoins, dans la dynamique de la mise en œuvre des recommandations du Cadre d'Action de Dakar sur l'éducation pour tous et des résolutions de l'A.G. des Nations Unies relatives aux OMD, le Gouvernement a élaboré une Stratégie Nationale d'Action pour l'Éducation pour tous (SNA/EPT) validée en mai 2007 par un forum national. Celle-ci est organisée autour de 5 choix stratégiques fondamentaux à savoir : (i) promouvoir une plus grande équité dans le développement et la protection de la petite enfance ; (ii) promouvoir une plus grande équité dans l'accès à l'éducation de base formelle et non formelle ; (iii) promouvoir une plus grande efficacité interne du système éducatif ; (iv) promouvoir une plus grande efficacité externe du système ; (v) promouvoir un management efficace et performant du secteur de l'éducation.

iii. Extrême vulnérabilité de l'environnement physique et humain

35. Les 27.750 Km2 d'Haïti sont virtuellement privés de couverture forestière : la couverture forestière sur l'ensemble du territoire est passée de 80 % il y a quelques centaines d'années à 22% en moyenne en 1945, contre moins de 2% en 2008. De plus 97% des 30 bassins versants d'Haïti seraient complètement déboisés. En revanche 28% de la République Dominicaine est encore recouvert de forêts.

36. L'érosion des terres qui touche plus de 50% du territoire se traduit par une diminution de la fertilité des sols et de la productivité agricole. Il s'ensuit une contraction de la production et des revenus liés aux activités agro économiques. L'augmentation de la population aidant, ce mécanisme contribue à la dépendance alimentaire avec comme corollaire l'insécurité alimentaire. Près de 60% des besoins alimentaires sont couverts par des importations et plus de 40% de la population haïtienne sont touchés par l'insécurité alimentaire. Des poches d'insécurité alimentaire plus ou mois sévère existent dans toutes les villes et dans toutes les communes du pays.

37. L'indice de risques de catastrophes naturelles et anthropiques pour Haïti est parmi les plus élevés au monde, et le plus élevé (12.9) parmi les petits états insulaires en développement concernant les cyclones. Les catastrophes des cinq (5) dernières années confirment cette vulnérabilité extrême.

38. Cumulées sur le dernier siècle, les catastrophes ont fait plus de 20,000 victimes et plus de 6 millions de sinistrés. Les pertes économiques sont estimées à plusieurs milliards

de dollars américains. Les pertes directes concernent à plus de 60% le patrimoine construit : infrastructures urbaines et logements, infrastructures agricoles, plantations et bétail, ainsi que dans les infrastructures routières et de communication. Le cyclone Dean, qui a effleuré le tiers du territoire en août 2007, induit des coûts de réhabilitation de plus de $12 millions US, soit l'équivalent de 30 à 40 % des exportations agricoles.

39. La vulnérabilité environnementale reflète, en quelque sorte, l'incapacité des institutions de mener à bien leurs missions et révèle l'incohérence organisationnelle du secteur de l'environnement. Les agences de coopération, les organisations non gouvernementales, les institutions privées et publiques ne partagent pas nécessairement les mêmes visions et les mêmes objectifs et ont des agendas différents. L'irrationalité de la répartition des compétences des institutions publiques et privées du secteur, la cacophonie et la balkanisation des interventions en sont les principales caractéristiques. Il en résulte un chevauchement des responsabilités, des doubles emplois, des coûts financiers et humains inutiles. Pris ensemble, ces facteurs participent à la paralysie des institutions intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

40. Le secteur agricole occupe 51 % des actifs, alors que ce secteur ne contribue que pour environ 25 % au produit intérieur brut. La production nationale ne couvrait que 41% des besoins alimentaires du pays en 2005. Plus de la moitie des besoins alimentaires, soit 53% étaient comblées par les importations et le reste provenant de l'aide. Il en résulte un problème de sécurité alimentaire aggravée par les capacités limitées d'accès à la nourriture pour une majorité de la population.

41. Les haïtiens consacrent 55 % de leur revenu à l'alimentation. Par opposition, l'aide alimentaire accuse une diminution de 35 % au cours des récentes années. Dans ce contexte, il est attendu que la récente crise liée à hausse des prix des denrées alimentaires s'accentue et augmente la pression sur les ménages qui doivent désormais faire un arbitrage et choisir entre l'alimentation et l'accès aux autres services sociaux notamment la santé et l'éducation des enfants.

2. Approche méthodologique

42. Le processus de formulation de l'UNDAF 2009 - 2011 fait suite à une série d'exercices conduits par le Gouvernement avec ses partenaires et qui ont abouti à la formulation des documents cadres ci-après : le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) en 2004, la Stratégie des Grands Chantiers présentée par le Gouvernement à la Conférence Internationale pour le Développement Economique et Social d'Haïti en 2006, le Document de Stratégie Intérimaire de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I) en 2006 et enfin de la DSNCRP (2008-2010) en 2007. Le SNU en tant que principal partenaire du Gouvernement a participé activement à toutes les étapes de formulation de ces stratégies et a opté de s'appuyer sur les analyses nationales, du reste à jour, pour l'élaboration du Plan Cadre en lieu et place d'un Bilan Commun de Pays .

43. Le DSNCRP 2008-2010 a servi de cadre de référence pour l'UNDAF dont il est la réponse coordonnée et holistique du SNU durant le cycle 2009-2011. L'élaboration de l'UNDAF a été faite sur une base participative d'abord au sein des organismes de l'ONU qui a permis la participation des Agences non Résidentes et ensuite en partenariat étroit avec le Gouvernement, la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers de Haïti.

44. L'implication des partenaires s'est faite au cours des deux ateliers UNDAF qui ont été organisés dans le cadre du lancement du processus et aussi pour l'examen des priorités nationales à travers une lecture commune de la situation socio-économique et politique du pays. Des analyses du contexte national et les défis au développement économique et social de Haïti qui sont définis dans la SNCRP, il en a résulté pour le SNU trois priorités nationales auxquelles les organismes s'engagent à répondre dans le cadre de l'UNDAF 2009 – 2011.

45. Au niveau stratégique, le processus est géré par l'Equipe Pays avec l'appui technique du Bureau du Coordonnateur Résident et elle veille à la qualité de la participation ainsi que des résultats obtenus aux différentes étapes. Un groupe technique Inter agences a été créé pour d'une part, faciliter une participation large et harmonieuse des Agences et d'autre part, travailler sur une proposition de matrice de résultats soumise à l'appréciation de l'Equipe Pays.

46. L'ÚNDAF est aligné sur le DSNCRP 2008 – 2010 qui lui-même est conçu pour répondre aux exigences politiques, économiques et sociales. Le positionnement du SNU par rapport aux priorités de la SNCRP s'est fait sur la base de ses avantages comparatifs. Le principe du mandat pour agir, de la capacité a agir et d'un meilleur positionnement par rapport aux autres pour agir, a conduit le SNU a retenir les trois domaines de coopération ci-après : (i) Gouvernance démocratique, (ii) Développement humain durable et (iii) Environnement et gestion des risques et désastres. Ces domaines ont été déclinés en trois effets UNDAF que le SNU se propose de réaliser collectivement en 2011 en privilégiant le principe d'une gestion axée sur les résultats.

47. L'UNDAF 2009 - 2011 pour Haïti est bâti sur trois domaines de coopération qui sont déclinés en trois Effets UNDAF. Ces trois Effets reposent sur 9 Effets des Programmes et 31 Produits des programmes.

1. Gouvernance démocratique

48. La gouvernance démocratique représente un des trois piliers identifiés par la Stratégie Nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (2008-2010) d'Haïti. Deux secteurs stratégiques ont été ciblés dans ce domaine. Il s'agit de la modernisation de l'administration publique et la réforme des secteurs de la Justice et de la Sécurité.

49. L'administration publique demeure en effet inopérante sur la plupart du territoire nationale à cause d'une combinaison des facteurs tels que l'insuffisance des ressources financières et techniques, la non adéquation du profil de la Fonction Publique, la faible transparence, l'absence de prise en compte de l'égalité de sexe dans la gestion du personnel public et le manque de respect de l'appareil judiciaire et du cadre juridique existant dont une révision fait partie des urgences gouvernementales. Au niveau politique, il faut rappeler que le contexte haïtien est marqué par une crise de légitimité et un affaiblissement des institutions démocratiques qui viennent saper l'autorité et la crédibilité de l'Etat comme garant de la justice, de la sécurité et du respect des droits des citoyen(ne) s dans le pays.

50. Pour inverser la tendance, l'Etat haïtien propose d'engager une série de reformes dans le but de restaurer la crédibilité des institutions publiques pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mission. Parmi ces défis, figure la modernisation de l'administration publique avec comme stratégie : l'opérationnalisation des processus de décentralisation et déconcentration ainsi que la reforme de la Fonction Publique à travers le renforcement des capacités de tous les ministères et la promotion de la réforme au niveau des communautés et collectivités sur l'ensemble du territoire national.

51. Le cadre légal de la décentralisation en Haïti existe mais doit être amélioré pour prendre en compte les préoccupations des citoyens et de répondre à leurs besoins par le biais des entités déconcentrées et plus tard des collectivités territoriales. Cependant, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des réformes font littéralement défaut. Néanmoins, les bailleurs ont déjà fait des propositions au Gouvernement, montrant ainsi son intérêt à participer concrètement à la réforme de l'Etat et de ses institutions

52. En vue d'accompagner l'état haïtien dans l'opérationnalisation des stratégies visant à la modernisation de l'administration publique et la réforme des secteurs judicaires et de la sécurité, les fonds, programmes et agences du SNU se proposent de travailler en synergie dans le cadre d'un partenariat efficace avec le gouvernement, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers de Haiti en vue de la réalisation de l'Effet UNDAF suivant : ***L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations***

53. Pour se faire, le SNU se propose de mobiliser les moyens techniques et financiers indispensables tout en développant des partenariats stratégiques avec les acteurs nationaux et internationaux. Une attention particulière sera apportée au renforcement des capacités des acteurs nationaux, dont la société civile, au niveau central et local pour leur permettre de jouer efficacement leur partition. Un vaste plaidoyer sera mené auprès des décideurs locaux et centraux en vue de la prise en compte des inégalités de genre dans la planification et la mise en œuvre des réformes, ainsi que dans les processus de prise de décision au niveau local et central. Pour une gestion rationnelle des ressources publiques, le SNU se propose de soutenir la mise en place d'un cadre stratégique de gestion des fonctionnaires de l'état et de renforcer les capacités opérationnelles des collectivités territoriales en matière de

planification et de gestion. Pour promouvoir le respect des droits humains dans le pays, le SNU se propose de renforcer les capacités des acteurs étatiques et des organisations de la société civile a travers des formations des magistrats, l'appui technique, logistique et financier au système judiciaire et l'harmonisation des textes dans l'esprit des conventions internationales, pour faciliter l'accès des citoyens a une justice respectueuse des normes internationales.

54. La sécurité des citoyens figure en tête des priorités que le SNU prévoit de répondre au cours des trois prochaines années. Les Nations Unies se proposent à cet effet d'appuyer la reforme de l'appareil sécuritaire de l'état et de renforcer ses capacités opérationnelles. Parmi les cibles des actions du SNU, figure la PNH dont les capacités seront renforcées afin que ses interventions s'étendent à tout le pays. Le SNU se propose en outre d'appuyer la reforme du système carcéral, la construction de nouveaux commissariats dans les zones dépourvues, le renforcement du système de contrôle interne, la formation des agents/officiers de police sur la base de curricula sensibles aux droits humains et la lutte contre les trafics illicites qui alimentent l'insécurité. Un accent particulier sera mis sur la protection des femmes et des enfants.

Tableau 3 : Cadre de partenariat de la Gouvernance Démocratique

Effets de Programmes Pays	Produits des Programmes Pays	Partenaires	Ressources disponibles	Ressources à mobiliser
1. Le fonctionnement de l'administration publique repose sur des outils et des méthodes de gestion moderne, au niveau national et local	1.1 La gestion des ressources humaines est modernisée, efficiente et tient compte des iniquités de genre	PNUD,UNIFEM MINUSTAH*, UNFPA	4,700,000	200,000
	1.2 Les capacités de Gestion, de Planification et de Suivi, favorable à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la Gouvernance locale, renforcées.	MINUSTAH*, PNUD, UNFPA, FENU	14,210,000	3,000,000
	1.3 La participation citoyenne à la sensibilisation sur les reformes publiques, promue	PNUD, MINUSTAH*	50,000	150,000
	1.4 Les structures de gouvernance visant une plus grande participation des citoyens et citoyennes aux processus de prise de décision, renforcées	UNIFEM UNFPA	18,900,000	200,000
2. Les institutions judiciaires fonctionnent sur la base d'éléments de reforme élaborés en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Haïti	2.1 L'institution gouvernementale en charge de la Justice et de la Sécurité Publique, reformée et restructurée.	UNICEF*,PNUD MINUSTAH* UNIFEM	3,479,000	6,605,000
	2.2 L'indépendance de la magistrature, consolidée.	MINUSTAH*	pm	Pm
	2.3 La chaîne pénale et le système judiciaire, consolidés, fonctionnels, accessibles, efficaces et crédibles.	MINUSTAH*, PNUD, UNICEF	1,130,000	3,000,000
	2.4 Les systèmes de compte rendu et de suivi des cas de violation des droits humains, renforcé.	UNICEF UNFPA UNIFEM	600,000	1,100,000
	2.5 Les services d'Etat civil, reformés et délocalisées	UNICEF, UNFPA	195,000	200,000
	2.6 La législation est modernisée dans le respect des conventions ratifiées par Haïti.	UNICEF, UNESCO, UNIFEM, OIM MINUSTAH*	275,000	1,300,000
3. Les capacités des institutions nationales et des communautés de base sont renforcées en vue d'assurer la sécurité des citoyens.	3.1 Les mécanismes de fonctionnement de la PNH sont renforcées, restructurées et étendues à tout le pays.	UNICEF, PNUD, UNFPA, OIM	20,560,000	13,750,000
	3.2 La réforme du système carcéral est mise en œuvre par l'institution nationale en charge de la sécurité publique.	UNICEF, PNUD	3,055,000	10,000,000
	3.3 Des programmes de préventions de la violence, de protection et de prise en charge des victimes au niveau communautaire sont développées en mettant un accent particulier sur les violences basées sur le genre et sur la protection des enfants et des jeunes.	UNICEF, UNIFEM, UNFPA, PNUD*, OIM	15,433,000	18,250,000
	3.4 Une stratégie nationale de lutte contre les trafics illicites, développée	UNICEF, OIM	235,000	2,500,000
		TOTAL	**82,822,000**	**60,255,000**

(*) Agences partenaires mais n'ayant pas fait d'annonce de financement

55. L'enveloppe globale que le SNU se propose d'allouer au secteur de la Gouvernance démocratique en vue de la réalisation des trois effets identifiés en réponse au DSNCRP et pour l'atteinte des OMDs, se chiffre a US$137,872,000 dont 58% sont des ressources disponibles des Fonds/Programmes et Agences. Le montant restant, soit US$57,255,000 sera mobilisé conjointement par les agences dans le cadre d'une démarche concertée. Pour la mise en œuvre, le SNU se propose d'inter agir avec tous les acteurs dont la société civile, tout en privilégiant la complémentarité et en mettant en avant les avantages comparatifs

2. Développement Humain Durable

56. Le contexte haïtien est dominé, comme indiqué dans le DSNCRP, par « une pauvreté massive entretenue par des inégalités importantes. »[2]. La population manque sinon a un accès limité à des services de base de qualité et aux opportunités économiques et sociales. Cette situation qui est d'autant plus accentuée au niveau des groupes vulnérable en raison de la persistance des inégalités géographiques et du genre, constitue un obstacle majeur à l'atteinte des Objectif du Millénaire pour le Développement en Haïti.

57. Les défis identifiés par l'état haïtien dans le DSNCRP pour un accès équitable des populations aux services de base de qualité sont multiples selon les secteurs. (i) Education : les défis sont notamment, la réorganisation de l'offre scolaire en faveur des élèves pauvres ; la requalification des enseignants ; l'amélioration de la coordination des opérateurs du secteur éducatif ; l'accroissement des ressources publiques en faveur du secteur. (ii) Santé : il s'agit de la promotion d'un système de santé moderne et largement accessible aux groupes vulnérables ; revitalisation et extension du réseau hospitalier ; renforcement des unités communales de santé ; renforcement de la prise en charge des maladies prioritaires dont le VIH/SIDA ; politique d'accès aux médicaments ; renforcement de la gouvernance du système de santé ; politique de développement des ressources humaines, (iii) Eau et assainissement : le défi est de promouvoir un partenariat public/prive le plus large possible pour faciliter un accès des populations aux ressources en eau, (iv) Alimentation : Relance de la production agricole ; promotion de la pêche et de l'aquaculture ; promotion d'une nouvelle stratégie de commercialisation ; modernisation des infrastructures rurales, etc.

[2] DSNCRP Chapitre 1 Etendue de la pauvreté et des inégalités

58. Au cours de la dernière décennie, le système des Nations Unies a accompagné les efforts du pays qui s'est engagé dans un processus visant l'amélioration des indicateurs de développement humain dans un contexte de transition difficile. Le Système des Nations Unies, en concertation avec les partenaires nationaux et en synergie avec d'autres organismes de coopération, appuiera les efforts des institutions nationales et locales ainsi que la société civile dans le but de contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie de la population et de la réalisation, au plan national, des objectifs du millénaire. Le but visé est la réalisation en 2011 de l'Effet UNDAF suivant : Les populations, en particulier les groupes vulnérables, ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité.

59. La stratégie du SNU sera centrée sur la réalisation des droits et va privilégier le renforcement des capacités nationales et locales en matière de planification et de gestion des services sociaux de base dans le cadre d'un appui à la décentralisation des services et à l'élargissement de l'accès de la population, notamment les personnes vulnérables, aux systèmes de santé, d'éducation, de protection sociale et d'aide lors des situations d'urgence. Les cibles (ayant droit) qui sont les groupes vulnérables parmi lesquelles les femmes, les enfants, les victimes de violence dont celles fondée sur le genre et les personnes affectées par le VIH/SIDA seront outillés pour participer activement au processus d'offre des SSB et de contrôle de la qualité des services offerts. L'accès à l'eau potable constitue également une des priorités du pays que le SNU se propose de répondre d'une part, en apportant un appui technique et financier aux structures gouvernementales et non gouvernementales dans la gestion publique et privée de l'approvisionnement en eau et d'autre part par la construction et la réhabilitation de points d'eau et le renforcement des communautés à travers la création des comités de gestion d'eaux.

60. Afin de favoriser les détenteurs des droits de jouer pleinement leur rôle, un appui sera fourni pour renforcer les capacités institutionnelles du pays et la dynamisation du tissu associatif pour renforcer le plaidoyer en faveur des droits des femmes, des enfants et autres groupes vulnérables, en matière de santé, d'éducation, de protection social dans un contexte favorisant l'équité du genre. Dans le cadre de l'UNDAF, le SNU se propose en outre de contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire a travers son appui technique et financier au développement et la mise en œuvre d'une politique nationale de sécurité alimentaire basée sur l'amélioration de la production agricole.

Tableau 4 : Cadre de partenariat du Développement Humain Durable

Effets des Programmes Pays	Produits des programmes Pays	Partenaires	Ressources disponibles ($US)	Ressources à mobiliser ($US)
1. Des politiques publiques, programmes et mécanismes institutionnels en faveur de l'accès équitable aux services sociaux de base sont élaborés et mis en oeuvre	1.1 Un cadre stratégique d'action en faveur de la protection social en santé (PSS) est élaboré et mis en oeuvre.	OMS/OPS, UNFPA, PAM, UNICEF	10,765,000	10,555,000
	1. 2 Les ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'éducation pour tous, mobilisées	UNESCO, UNICEF, PAM, UNFPA, UNIFEM	3,958,750	50,930,000
	1.3 Stratégies nationales de protection des groupes vulnérables sont développées et exécutées	UNICEF, UNFPA, OMS/OPS ONUSIDA, PAM	3,500,000	43,000,000
2. Les aptitudes de la population à participer au processus d'offre de SSB sont accrues.	2.1 La disponibilité et le fonctionnement des services de Base au niveau local et communautaire, améliorés	UNFPA, UNICEF OMS/OPS	22,900,000	31,620,000
	2.2 Les réseaux communautaire d'appui et accompagnement aux groupes vulnérables, promus	UNFPA, UNICEF, UNIFEM	1,300,000	5,300,000
	2.3 Les mécanismes institutionnels d'appui social et sanitaires lors de situation d'urgence, améliorés	OMS/OPS, UNICEF, UNFPA	840,000	5,300,000
	2.4 La gestion publique et privée du système d'eau et d'assainissement, améliorée	UNICEF, PAHO/OMS	2,050,000	6,000,000
3. Les capacités nationales de prévention et de réponses à l'insécurité alimentaire sont accrues.	3.1 Les acteurs de développement agricole disposent des moyens techniques et financiers pour l'amélioration de la production nationale, agricoles, de la pêche et de l'élevage.	PNUD*, PAM, BIT*		250,000
	3.2 Les stratégies de soutien alimentaire aux groupes vulnérables, opérationnelles	PAM, UNICEF	1,200,000	139,000,000
		TOTAL	**46,513,750**	**291,955,000**

(*) Agences partenaires mais n'ayant pas fait d'annonce de financement

61. Les ressources programmées de l'UNDAF en vue de la réalisation de l'Effet attendu dans le domaine du Développement Humain Durable s'élève à US$338,188,750, soit 65% de l'enveloppe globale. Ce montant est constitué en grande partie de ressources à mobiliser soit 86% équivalant à US$291,675,000. Par conséquent, des efforts concertés de mobilisation de ressources seront entrepris par toutes les agences auprès de leurs partenaires en vue de réunir l'enveloppe financière nécessaire à la mise en œuvre du programme commun.

62. Pour atteindre ses objectifs en 2011, le SNU, à travers ses Fonds/Programmes et Agences va travailler en complémentarité tout en privilégiant les synergies avec les partenaires nationaux et internationaux dans le cadre de programmes communs.

3. Gestion de l'environnement et des risques naturels

63. En matière de désastres naturels, Haïti est un pays à haut risque et hautement vulnérable. En effet, l'indice de risques de catastrophes naturelles et anthropiques pour Haïti est parmi les plus élevés au monde[3]. Les catastrophes des cinq (5) dernières années confirment cette vulnérabilité extrême. Cumulées sur le dernier siècle, les catastrophes ont fait plus de 20,000 victimes et plus de 6 millions de sinistrés. Les pertes économiques sont estimées à plusieurs milliards de dollars américains. Les pertes directes concernent à plus de 60% le patrimoine construit : infrastructures urbaines et logements, infrastructures agricoles, plantations et bétail, ainsi que dans les infrastructures routières et de communication.

64. A cause de la répétition des impacts et de la dégradation de l'environnement, la situation continuera inéluctablement à se détériorer. La vulnérabilité socio-économique contribue également à cette aggravation. En effet, en réponse à la hausse récente des prix de biens de première nécessité, les couches les plus défavorisées ont adopté des stratégies de survie basées sur les ressources naturelles qui

[3] La réduction des risques de catastrophes: Un défi pour le développement. PNUD- Rapport Mondial 2004

réduisent la résilience aux événements naturels extrêmes. Le cyclone Dean, qui a effleuré le tiers du territoire en août 2007, induit des coûts de réhabilitation de plus de $12 millions US, soit l'équivalent de 30 à 40 % des exportations agricoles.

65. Dès 1999, le pays a entamé un processus de réforme institutionnelle qui a abouti à l'élaboration d'un Plan National (PNGRD) et à la mise en place d'un Système National de gestion des risques et désastres (SNGRD), mettant l'accent sur les principes de participation, de décentralisation et de distribution des responsabilités parmi les institutions de l'Etat et les autorités locales. Cette réforme a également donné une place importante à la gestion du risque dans la planification et l'exécution des activités publiques et constitue ainsi une avancée significative et un engagement fort de l'état haïtien.

66. La Stratégie National pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté identifie la réduction de la vulnérabilité comme un facteur de croissance transversal et une partie intégrante du secteur de l´environnement[4]. L'intégration de la gestion des risques et des désastres dans la planification du Développement est axée entre autres sur les défis suivants : Passer d'une position réactive à une démarche proactive de la gestion des risques, en orientant les actions vers la gestion des causes plutôt que la gestion des effets ; Créer la croissance en développant une économie basée sur la gestion des risques et des désastres, en investissant dans la réduction des risques afin de réduire les coûts de réhabilitation et de reconstruction ; Créer une conscience nationale pour la responsabilité de chacun et, contribuer au développement humain d´Haïti.

67. Le Système des Nations Unies s´est engagé à accompagner l´état dès 1999, avec l´élaboration du Plan National. En plus d´un accompagnement technique fourni aux institutions de régulation, le SNU s´est également engagé à travers différentes agences pour le renforcement des capacités sectorielles avec les Ministères concernés, la gestion des désastres à travers la mise en place de mécanismes de réponse humanitaire rapide. Afin de poursuivre l´accompagnement sur la gestion des risques et des désastres, le SNU a identifié dans le cadre de l'UNDAF se propose de réaliser en 2011 l'Effet UNDAF suivant : Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.

68. Pour y parvenir, le SNU compte opérationnaliser le cadre conjoint d'action dans le domaine de la protection de l'environnement et de la gestion des risques et désastres en appuyant les institutions gouvernementales et les communautés, en collaboration avec la société civile et les partenaires internationaux. A cet effet, le SNU se propose d'apporter un appui technique et financier pour le renforcement des capacités nationales et locales de gestion de l´environnement. Les capacités de planification et de gestion du ministère de l´Agriculture seront en outre renforcées pour faciliter l'approche transversale de la gestion des risques naturels. L'effort sera également mis sur le renforcement de la coordination intersectorielle. En outre le SNU se propose de mobiliser de l´expertise et fournir un accompagnement continu aux autorités locales des zones les plus vulnérables pour l´intégration de la réduction de risque dans les plans de développement et leur mise en œuvre. Renforcement des capacités nationales et locales dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données démographiques, dans le cadre de la prévention et la réponse aux désastres. L'objectif visé sera de réduire considérablement le délai de réponses aux crises et faciliter la réhabilitation des sinistres et des zones affectées.

69. Pour atteindre ses objectifs, le SNU entend renforcer son partenariat avec les communautés en vue d'accroître l'impact de ses interventions et assurer une pérennité des acquis. Les ressources programmées de l'UNDAF pour la réalisation de l'Effet UNDAF en 2011 se chiffrent à US$43,839,000 dont près du sixième, soit 16% sont constituées de ressources déjà disponibles. L'enveloppe restante, soit US$36,705,000 sera mobilisée dans le cadre d'une démarche concertée entre les organismes de l'ONU. La modalité de mise en œuvre va privilégier l'approche selon les programmes conjoints dans le but de renforcer les synergies et faciliter l'appropriation nationale de la gestion des risques et désastres naturels.

[4] Cadre de Coopération Intérimaire 2004-2006, Rapport de Synthèse, Juillet 2004.

Tableau 5 : Cadre de partenariat de la gestion de l'environnement et des risques naturels

Effets de Programmes Pays	Produits des programmes Pays	Partenaires	Ressources disponibles ($US)	Ressources à mobiliser ($US)
1. Les institutions nationales répondent efficacement aux désastres naturels et assurent durablement la lutte contre la dégradation de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.	1.1 Des stratégies de lutte contre la dégradation des terres et la gestion rationnelle des ressources en eau, élaborées et mise en oeuvre.	FAO, UNICEF, PNUE	550,000	75,000
	1.2 Les capacités nationales de suivi de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, renforcées	PNUD, PNUE	2,324,000	500,000
	1.3 Des structures de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, mises en place et opérationnelles.	FAO*, PNUE	175,000	
2. Les institutions nationales mettent en œuvre des actions pour réduire le niveau de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles	2.1 Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des secteurs prioritaires	PNUD, OMS, FAO, OCHA*, UNFPA, UNICEF, PNUE*	1,725,000	3,830,000
	2.2 Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des plans de développement locaux	PNUD, FAO*, UNFPA, PNUE*	400,000	700,000
	2.3 Des mesures de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des programmes transversaux *(gestion des bassins versants, adaptation au changement climatique, aménagement du territoire, etc.)*	PNUD, PAM, OIM		28,500,000
3) Les institutions nationales apportent des réponses rapides et appropriées aux désastres naturels et assurent la réhabilitation des personnes affectées.	3.1 Les capacités humaines, techniques et matérielles d'aide aux victimes des désastres naturels sont renforcées.	PNUD, PAM*, OMS, OCHA*, FAO*, UNICEF, UNFPA	1,660,000	2,300,000
	3.2 Les capacités humaines, techniques et matérielles nécessaires à la réhabilitation et au relèvement des zones affectées sont renforcés.	PNUD, OCHA*, FAO*, UNFPA, UNICEF *, OMS*	300,000	800,000
		TOTAL	**7,134,000**	**36,705,000**

(*) Agences partenaires mais n'ayant pas fait d'annonce de financement

NB : Les Nations Unies vont accorder une attention particulière aux domaines clés des Droits humains, la jeunesse, les questions relatives au genre ainsi que le VIH/SIDA qui seront traités de manière transversale. En effet, la situation des droits humains demeure préoccupante eu égard aux nombreux dysfonctionnements constatés dans l'appareil judiciaire. Haïti détient le record en matière de jeunesse de la population. La majorité de ces jeunes sont sans emploi et donc exposée à toutes formes de dérives. Aussi, il urge de prendre en compte dans tous les programmes de développement les nécessités d'insertion des jeunes dans le circuit socio-économique du pays. Les violences basées sur le genre sont en nette augmentation d'où la nécessité de prendre des actions spécifiques pour atténuer la tendance. L'expérience pratique des Nations Unies dans ce domaine constituera un atout majeur. Haïti est le plus le plus affecté par le VIH/SIDA dans la région des Caraïbes. Les Nations Unies se proposent de manière collective de soutenir les efforts nationaux visant à inverser la progression de la pandémie et de porter assistance aux personnes affectées par le VIH/SIDA. Le renforcement des capacités des acteurs nationaux, en particulier les organisations de la société civile sera privilégié dans toutes les actions qui seront menées dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF.

Partie 3 : Ressources programmables de l'UNDAF

70. Les ressources programmables de l'UNDAF s'élèvent à US$519,899,750. Elles sont constituées en partie de ressources disponibles, soit 25.83% provenant des budgets ordinaires des Agences et des financements déjà mobilisés par ces dernières, l'autre partie US$385,635,000 sera mobilisée dans le cadre de démarches concertées en direction des partenaires. Le tableau ci-dessous indique la répartition des ressources par catégories et selon les trois domaines de coopération de l'UNDAF.

Tableau 6 : Cadre de ressources de l'UNDAF

Domaines de coopération	Ressources disponibles (US$)	Ressources à mobiliser (US$)	Total	*% par domaine*
Gouvernance Démocratique	80,617,000	57,255,000	**137,872,000**	*26.52%*
Développement Humain Durable	46,513,750	291,675,000	**338,188,750**	*65.05%*
Gestion de l'Environnement et des Risques	7,134,000	36,705,000	**43,839,000**	*8.43%*
Total	**134,264,750**	**385,635,000**	**519,899,750**	***100%***
% selon catégorie de fonds	*25.83%*	*74.17%*	*100%*	

Le tableau ci-dessous indique la répartition des ressources par Agences selon les domaines de coopération.

Tableau 7 : Répartition des ressources par Agences (x 1000 $US)

N	Agences	Gouvernance Démocratique			Développement Humain durable			Environnement et Gestion des risques et désastres naturels			Total General
		Ress. Disponible	Ress. a mobiliser	S/Total	Ress. Disponible	Ress. a mobiliser	S/Total	Ress. Disponible	Ress. a mobiliser	S/Total	
1.	UNFPA	2,850	1,200	4,050	16,200	4,600	20,800	750	900	1,650	**26,500**
2.	UNICEF	1,495	900	2,395	16,658.75	30,000	46,658.75	1,310		1,310	**50,363.75**
3.	UNIFEM	1,500	2,350	3,850	40	650	690	-	-	-	**4,540**
4.	PAM	-	-	-	-	218,125	218,125	-	7,500	-	**225,625**
5.	UNESCO	55	-	55	490	280	770	-	-	-	**825**
6.	PNUD	70,238	44,555	114,793	-	-	-	4,000	5,730	9,730	**124,523**
7.	FAO	-	-	-	-	-	-	575	-	575	**575**
8.	OIM	134	8,250	8,384	-	-	-	-	20,000	20,000	**28,384**
9.	OPS/OMS	50	-	50	11,475	38,300	49,775	-	2,000	2,000	**51,825**
10.	PNUE	-	-	-	-	-	-	499	575	1,074	**1,074**
11.	FENU	6,000	-	6,000	-	-	-	-	-	-	**6,000**

La stratégie de mobilisation des ressources sera centrée sur les consultations thématiques et les plaidoyers auprès des bailleurs de fonds. Le SNU apportera au Gouvernement un appui/conseil en vue de faciliter son large accès aux différents canaux de financement bilatéraux et/ou multilatéraux existants ou qui seront créés.

Partie 4 : Mise en oeuvre /Coordination/Suivi et Evaluation

71. L'UNDAF étant un document de planification des appuis du SNU aux priorités nationales, sa mise en œuvre requiert une coordination et un suivi qui soit en adéquation avec la mise en œuvre de la stratégie nationale. La mise en œuvre de l'UNDAF s'appuiera d'une part, sur un partenariat stratégique avec tous les acteurs nationaux et internationaux et d'autre part sur un mécanisme de coordination inclusif. En outre, l'approche de programmation conjointe, y compris avec les autres partenaires au développement, sera fortement encouragée. Parmi les priorités potentielles qui pourront faire l'objet de programmation conjointe, citons : le renforcement des capacités de la société civile, la protection, l'Education, la santé, le VIH/SIDA, l'Environnement, gestion des risques et désastres naturels.

72. La MINUSTAH sera associée en tant que partie prenante à toutes les activités conjointes qui seront développées lors de la mise en œuvre et du suivi évaluation du Plan Cadre. Elle sera représentée dans les différents groupes de travail et au besoin elle pourrait en assurer le leadership. Il convient de noter que la MINUSTAH est présente sur l'ensemble du pays et jouit de ce fait d'une bonne maîtrise du terrain en plus de ses capacités opérationnelles à intervenir à tout moment dans tout le pays.

73. Le partenariat national sera élargi aux organisations de la société civile (OSC), au secteur privé, à l'administration centrale et locale ainsi qu'aux institutions de recherche et de formation. Il sera axé sur l'appui/conseil et le plaidoyer des priorités nationales, du renforcement des capacités, de la valorisation et du partage des connaissances et expertises.

74. Etant donné que plus des ¾ des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'UNDAF devront être mobilisées, des stratégies conjointes de mobilisation de ressources seront développées et mises en œuvre par les Agences. A cet effet, un partenariat stratégique avec les bailleurs de fonds sera bâti autour de l'objectif commun de canaliser un maximum de ressources vers le financement des programmes en Haïti.

75. La coordination de la mise en œuvre de l'UNDAF sera assurée par l'Equipe Pays qui veillera à l'alignement institutionnel et technique des dispositifs de suivi de l'UNDAF et de la SNCRP. Il sera appuyé dans cette mission par le Bureau du Coordonnateur Résident trois Groupes Thématiques qui seront créés autour des trois domaines thématiques de coopération à savoir : (i) Gouvernance démocratique, (ii) Développement Humain Durable, (iii) Environnement et Gestion des risques et désastres naturels. Chaque groupe thématique sera responsable du suivi des résultats dans son domaine de coopération. Un Groupe technique Suivi et Evaluation sera en outre créé pour faciliter la collecte et l'analyse des informations sur l'exécution des programmes. Le Groupe technique devra également veiller au respect du calendrier de suivi de l'UNDAF. Il devra en outre harmoniser les indicateurs de l'UNDAF avec ceux de la SNCRP et des OMDs.

76. Le système de Suivi-Evaluation de l'UNDAF comprend les revues annuelles conjointes des produits, les évaluations thématiques et une évaluation finale qui seront menées conjointement par le SNU et ses partenaires. Les revues annuelles conjointes de l'UNDAF visent d'une part à mesurer le niveau de réalisation des résultats escomptés et d'autre part à recadrer l'UNDAF suivant l'évolution sur le terrain, tandis que l'évaluation finale porte sur les résultats globaux du cycle de programmation de l'UNDAF. Elle sera réalisée au cours de la quatrième année et reposera autant sur les rapports d'avancement que sur les résultats des enquêtes et études périodiques, qui sont programmées dans le calendrier de suivi et évaluation.

77. Les évaluations portent sur tous les niveaux de résultats (Effets UNDAF, Effets Programmes et Produits des Programmes de Pays), ainsi que sur la qualité du partenariat, qu'il s'agisse de la coordination et de la cohérence entre les agences du SNU ou du partenariat entre le SNU et les autres partenaires. Elles concernent aussi bien les réalisations physiques que financières en mettant l'accent sur leur impact sur les conditions de vie des populations et sur la qualité du service public. Ces évaluations se feront sur la base d'indicateurs pertinents permettant de mesurer la contribution de l'UNDAF aux trois piliers de la SNCRP et à ses stratégies transversales.

78. Une stratégie de communication du Système des Nations Unies sera élaborée et mise en œuvre dans le but d'informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs du développement et susciter leur adhésion et leur appropriation du Plan cadre. A cet effet, un Groupe Inter Agences de communication sera mis en place avec pour objectifs principaux :

(i) Promouvoir la visibilité de la contribution du SNU à la réalisation des priorités nationales et à l'atteinte des OMD ;
(ii) Promouvoir un espace de dialogue avec tous les partenaires au développement et les acteurs nationaux dont la société civile ;
(iii) Servir de canal d'échange de connaissances, de partage de bonnes pratiques, de capitalisation des expériences et de diffusion des résultats de l'UNDAF.

Ce groupe sera constitué des chargés de communication des Agences et travaillera en étroite collaboration avec la section communication de la MINUSTAH, ainsi que les medias locaux.

Dispositif institutionnel interne de Suivi et Evaluation de l'UNDAF

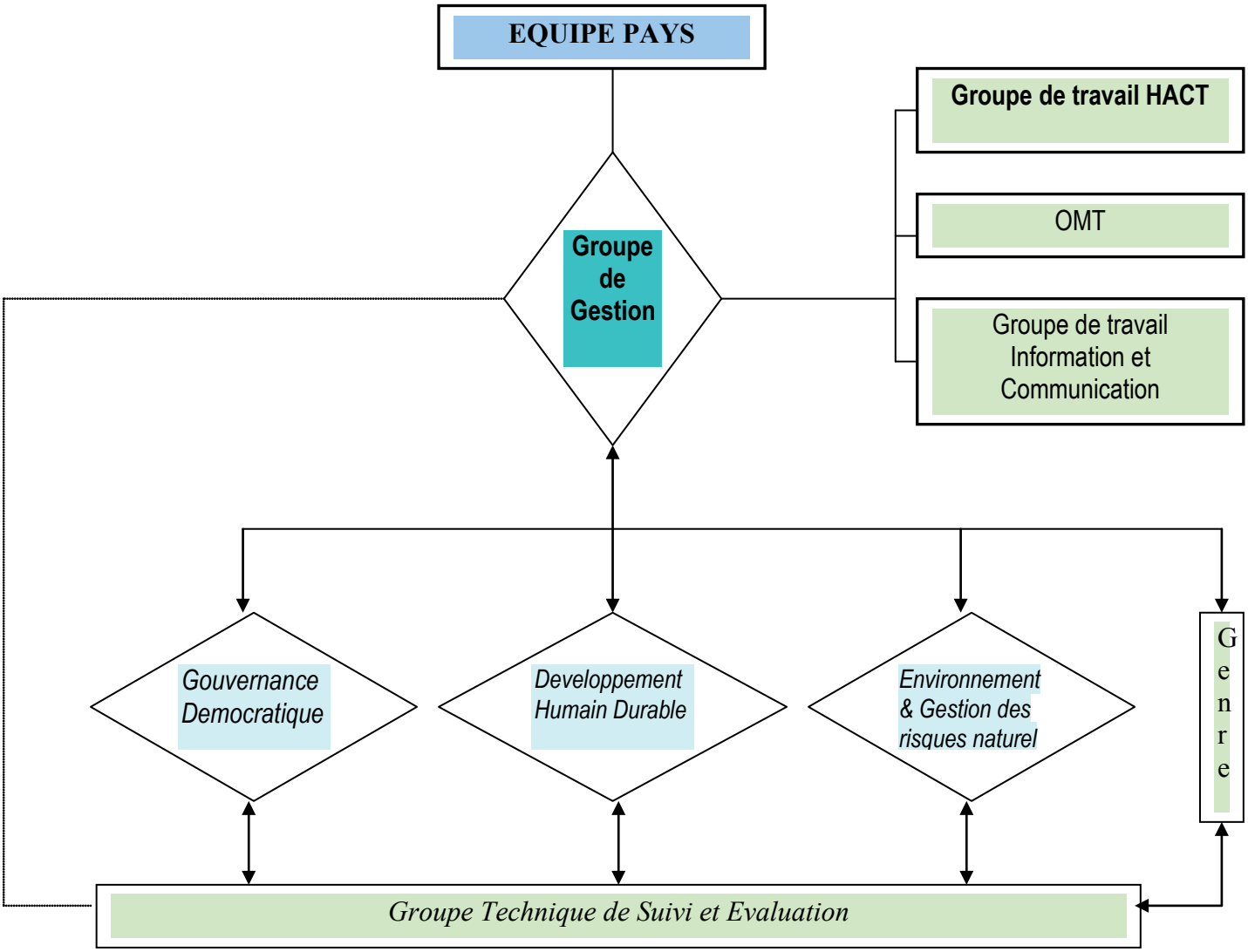

Groupes Thématiques UNDAF

Gouvernance	Développement Humain Durable	Environnement et gestion des risques
Chef de file : **PNUD** Co-Chef de file : **MINUSTAH**	Chef de file : **Unicef** Co-Chef de file : **UNFPA**	Chef de file : **FAO** Co-Chef de file : **PAM**
• UNFPA • Unicef • UNIFEM • OIM • UNESCO • FENU	• PAM • OMS/OPS • ONUSIDA • UNIFEM • OCHA • UNESCO • MINUSTAH	• PNUD • OIM • OMS/OPS • OCHA • UNICEF • UNFPA • MINUSTAH

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice des Résultats de l'UNDAF 2009-2011

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gouvernance démocratique				
Priorité nationale : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*				
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*				
Effets programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
1. Le fonctionnement de l'administration publique repose sur des outils et des méthodes de gestion moderne, au niveau national et local	1.1 Les capacités de l'administration pour une gestion des ressources humaines moderne efficiente et tenant compte des iniquités de genre, sont renforcées.	***PNUD:*** *appui l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de la réforme de l'Etat; appuyer la mise en place de structures de pilotage de la stratégie; renforcement des capacités des structures de pilotage. (BPM/OMHR)* *Soutient la réforme de la fonction publique en aidant au développement d'un nouveau cadre stratégique de gestion des fonctionnaires du service public.* ***MINUSTAH*** *participe aux travaux de mise en œuvre de la réforme de l'état au niveau central et appuie directement l'effort de renforcement des capacités au niveau régional (Délégations et Vice Délégations).* ***UNFPA*** *: appui au plaidoyer et à une stratégie de communication pour l'égalité de genre, basée sur les évidences et données statistiques relatives au statut de la femme* ***UNIFEM :*** *appui au renforcement du MCFDF dans ses fonctions de coordination en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'égalité et de la prise en compte du genre (dans des secteurs prioritaires conformément aux conventions et instruments internationales relatives aux droits des femmes.*	Pnud:4, 250,000 Unfpa: 150,000 Unifem:300,000	 Unifem:200,000
	1.2) Les capacités de Gestion, de Planification et de Suivi, favorable à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la Gouvernance locale sont renforcées.	***PNUD/FENU*** *: Appui a l'élaboration du cadre d'intervention dans les Collectivités territoriales (Gestion, planification et suivi, aménagement du territoire et urbanisme).* *Aide à la réflexion sur la décentralisation et au renforcement des capacités opérationnelles des Collectivités Territoriales en élargissant son assistance technique (planification participative avec emphase sur les femmes, Construction et gestion des infrastructures de base au bénéfice de la population.* ***PNUD*** *: - Appuyer la mise en oeuvre et le Suivi et Evaluation du DSNCRP* *- Mettre en place un système un système de coordination et de planification stratégique ; - Appuyer la reforme du cadre légal des affaires en partenariat avec le secteur privé* ***MINUSTAH :*** *Participer aux travaux du cadre d'interventions des CT et appuie directement les autorités locales à travers ses 10 Bureaux Régionaux.* ***UNFPA :*** *Renforcer les capacités de collecte, d'analyse et d'utilisation des données de population dans la planification et la gestion, au niveau national et local (IHSI)*	Pnud : 100,000 Fenu : 6,000,000 Pnud : 10,410,000 Unfpa : 700,000	

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gouvernance démocratique				
Priorité nationale : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*				
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*				
Effets programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	1.3) La participation citoyenne à la sensibilisation sur les reformes publiques, promue	***PNUD/MINUSTAH :*** *organiser des activités de sensibilisation sur la reforme de l'état avec les acteurs étatiques, la population, les bailleurs de fonds et le parlement.* ***OPS-OMS :****appui au processus de dialogue social « Forum pour le réalignement du secteur santé » avec le MSPP, les autres ministères, le Sénat, le Parlement, la coopération internationale, les partis politiques, les ONGs et les représentants de la société civile*	Oms/Paho:50,000	Pnud : 150,000
	1.4) Les structures de gouvernance visant une plus grande participation des citoyens et citoyennes aux processus de prise de décision sont renforcées	***UNIFEM*** *: Appui technique aux acteurs étatiques et des organisations de la société civile en vue de renforcer l'accès et d'accroître la participation effective des femmes aux structures de gouvernance et aux processus de prise de décision conformément aux conventions internationales et les prescrits de la Résolution 1325 du SC (MCFDF, ONG, Organisations de femmes)* ***UNFPA :*** *Renforcer les capacités nationales de planification en vue de la prise en compte dans les plans de développement, des besoins des jeunes et leur insertion socio-économique* ***PNUD :*** *Renforcer les capacités nationales à organiser des élections libres et transparentes*	Unifem : 500,000 Unfpa : 800,000 Pnud:17.6 millions	Unifem : 200,000
2. Les institutions judiciaires fonctionnent sur la base d'éléments de reforme élaborés en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Haïti	2.1) L'institution gouvernementale en charge de la Justice et de la Sécurité Publique est reformée et restructurée.	***UNICEF :*** *appui technique, analyse de la situation et plaidoyer. Appui à l'harmonisation des lois nationales par rapport aux conventions internationales. (MJ, ONG locales et internationales).* ***MINUSTAH/PNUD*** *: Appui technique, logistique et financier au MJSP* ***UNIFEM :*** *Appui technique et sensibilisation/formation des acteurs du système judiciaire en vue de renforcer leurs capacités a agir en conformité avec les conventions internationales et régionales, telles que CEDEF, et Belém Do Para.* *Autres partenaires : MCFDF, MJSP, et ONG nationales*	Pnud: 3,379,000 Unifem: 100,000	Pnud : 6,405,000 Unifem : 200,000
	2.2) L'indépendance de la magistrature, consolidée.	***MINUSTAH:*** *appui technique, logistique et financier au MJSP et au Conseil Supérieur du pouvoir judiciaire, CSPJ et a l'École de magistrature, EMA.* *Partenaires : OIF, NCSC, ACDI, UE, USAID*	Pm	Pm
	2.3) La chaîne pénale et le système judiciaire, consolidés fonctionnels, accessibles, efficaces et crédibles.	***MINUSTAH/PNUD :*** *appui technique, logistique et financier aux système judiciaire et à la PNH. Autres partenaires : OIF, NCSC, ACDI, UE, USAID* ***UNICEF :*** *Appui technique et financier pour le renforcement de la chaîne de la justice juvénile ; appui technique et logistiques, formations. (MJ+OPC+ONG)*	Pnud : 1 million Unicef : 130,000	Pnud : 3 millions

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gouvernance démocratique				
Priorité nationale : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*				
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*				
Effets programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	2.4). Les systèmes de compte rendu et de suivi des cas de violation des droits humains, renforcé.	***UNICEF/UNFPA :*** *Appui à l'élaboration des rapports nationaux de la mise en œuvre des traités et des conventions ratifiés. Appui à l'élaboration des normes, standards et outils pour le suivi et le traitement des violations des droits des enfants et des femmes.* ***UNIFEM :*** *Appui au renforcement des capacités des acteurs nationaux de produire des rapports relatifs aux violations des droits des femmes*	Unicef : 400,000 Unfpa : 100,000 Unifem:100,000	Unicef : 900,000 Unifem : 200,000
	2.5) Les services d'Etat civil, reformés et délocalisées	***UNICEF :*** *plaidoyer pour l'enregistrement des naissances et renforcement des capacités des OCB et ONG. (OCB, ONG locales internationales)* ***UNFPA :*** *Appui a l'amélioration et l'actualisation des formulaires de l'état civil et des rapports d'analyse – naissances, décès, nuptialité – et propositions de politiques*	Unicef : 45,000 Unfpa : 150,000	Unfpa : 200,000
	2.6) La législation est modernisée dans le respect des conventions ratifiées par Haïti.	***UNICEF:*** *renforcement institutionnel, appui en matériel et en logistique, renforcement des capacités (formation des cadres). Appui au développement des normes et standards pour la régulation des services.(MAST/MSPP/MCF/MJ/BPM/PNH)et ONGs* ***MINUSTAH:*** *appui technique, logistique et financier au système judiciaire et à la PNH. Autres partenaires : OIF, NCSC, ACDI, UE, USAID* ***UNIFEM :*** *Organiser des campagnes de sensibilisation autour du CEDEF, plaidoyer et appui technique pour la mise en application des recommandations du Comite de CEDEF visant à accroître la conformité aux standards internationaux en regard des droits des femmes (Partenaires : MCFDF, MJ, ONG locales, internationales)* ***OIM*** *: assistance technique au Gouvernement par l'adoption et l'application d'une loi contre la traite des personnes en Haïti. Autres partenaires : MAST, MJSP, PNH* ***UNESCO*** *: Plaidoyer en vue de la ratification des Conventions sur : Patrimoine subaquatique, Patrimoine Immatériel, Diversité culturelle, Trafic illicites des biens culturels*	Unicef **:** 120,000 Unifem : 100,000 Unesco : 55,000	Unifem : 300,000 Oim : 1 million
3. Les capacités des institutions nationales et des communautés de base sont renforcées en vue d'assurer la sécurité des citoyens.	3.1) Les mécanismes de fonctionnement de la PNH sont renforcées, restructurées et étendues à tout le pays.	***UNICEF :*** *appui technique et logistique et renforcement des capacités a la BPM/PNH.* ***PNUD :*** *Construction des Commissariats dans les départements de sud et sud-ouest ; Construction de base maritime ; Construction de bâtiment Inspection Générale ; Appui au renforcement de l'administration de PNH (START/Canada, Coopération Espagnol, BCRP) ;* ***UNFPA:*** *Dans le cadre du renforcement de la chaîne pénale et de la lutte contre l'impunité, appui à l'amélioration des capacités d'accueil des femmes victimes de violences au sein de la PNH (MJSP, MCFDF, Coopération Espagnole, Coopération Brésilienne et Oxfam Novib).* **OIM:** *Appui au rétablissement de l'état de droit dans les zones défavorisées à travers la réhabilitation des Commissariats en Haïti*	Unicef : 60,000 Pnud : 20 millions Unfpa : 500,000	Pnud : 10 millions Unfpa : 500,000 Oim : 3,250,000

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gouvernance démocratique				
Priorité nationale : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*				
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*				
Effets programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	3.2) La réforme du système carcéral est mise en œuvre par l'institution nationale en charge de la sécurité publique.	***UNICEF :*** *Plaidoyer pour l'amélioration des conditions et accompagnement des mineurs condamnés. (MJ+OPC+MAST+IBESR+ONG).* ***PNUD :*** *Appui technique à la DAP ; Construction/réhabilitation des prisons (ACDI, Norvège, Peacebuilding Fund)*	Unicef : 55,000 Pnud : 3 millions	 Pnud : 10 millions
	3.3) Des programmes de préventions de la violence, de protection et de prise en charge des victimes au niveau communautaire sont développées en mettant un accent particulier sur les violences basées sur le genre et sur la protection des enfants et des jeunes.	***UNICEF :*** *Plaidoyer, appui technique et financier, renforcement des capacités, appui à la coordination des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de protection des enfants vulnérables. Appui au développement des alternatives a la détention pour mineurs et réinsertion.* *Projet conjoint* ***UNICEF/UNIFEM/UNFPA*** *de renforcement du MCFDF, sensibilisation communautaire et accompagnement de victimes de GBV. (MCF+ONG).* ***UNIFEM :*** *Appui technique et financier aux organisations de femmes dans le domaine de l'accompagnement des victimes de violence de genre en vue d'accroître le respect des droits des femmes et leurs capacités de réclamer justice (MCFDF, ONG,)* *Appui technique aux acteurs étatiques et non étatiques en vue de développer des expériences pilotes de villes sécuritaires pour les femmes et l'exercice de la citoyenneté (Autorités locales, ONG nationales et internationales)* ***PNUD :*** *Prévention des conflits ; réintégration de victimes de violence ; cadre stratégique sur les armes légères.(START/Canada, BCPR)* ***OIM :*** *Retour et réintégration des enfants victimes de la traite de personnes en Haïti.*	Unicef: 600,000 Unfpa : 300,000 Unicef/Unfpa/ Unifem:5.5millions Unifem: 400,000 Pnud : 8,499,000 Oim :134,000	 Unfpa : 500,000 Unifem : 800,000 Unifem : 450,00 Pnud : 15 millions Oim :1,500,000
	3.4) Une stratégie nationale de protection des frontières et de lutte contre les trafics illicites, développée	***OIM/UNFPA :*** *assistance technique au Gouvernement par l'adoption d'une loi contre la traite des personnes en Haïti et la régulation de la migration de la main d'œuvre. Renforcement des capacités des agences de l'immigration et de l'émigration dans la gestion des flux migratoires. (MICT, MAST, MAE)* ***UNICEF :*** *plaidoyer, analyse situationnelle, accompagnement des enfants victimes de trafic, renforcer les capacités étatiques de control des sources de trafic des enfants et femmes. Révision de la législation et politiques contre le trafic des enfants et femmes. (IBESR, MAST, ONG locales internationales, ambassades et coopérations internationales)* **MINUSTAH** *(Militaires, UNPOL et Affaires Civiles): accompagnement du Gouvernement haïtien dans la mise en oeuvre d'un plan de gestion des frontières (air, terre et mer) incluant un protocole d'accord entre Haïti, la République Dominicaine et la MINUSTAH.*	Unfpa : 150,000 Unicef : 85,000	Oim : 2,5 millions

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gouvernance démocratique				
Priorité nationale : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*				
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*				
Effets programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes : *La coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF dans le domaine de la Gouvernance démocratique se feront à travers le Groupe thématique Gouvernance Démocratique qui sera mis en place. Le Groupe travaillera en étroite collaboration avec le Comite de gestion du DSNCR pour évaluer annuellement, sur la base des rapports d'avancement de chaque organe de gestion et agence, les progrès accomplis en vue de l'obtention des résultats prévus dans la matrice de l'UNDAF.* *L'approche par les Programmes conjoints sera privilégiée pour d'une part développer et renforcer les synergies au sein du système et d'autre part s'assurer d'un maximum d'impact grâce à la mobilisation des partenaires dont le gouvernement.*				

Domaine Thématique de l'UNDAF : Développement humain durable				
Priorité nationale: *Des progrès significatif sont enregistrés dans la disponibilité et l'accès aux services sociaux de base afin de promouvoir le développement humain* ***DSNCRP : Pilier 2 (Education et Formation, Santé, Eau potable et Assainissement), Sécurité alimentaire & Transversalité (Egalité de sexe)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) :1, 2, 3, *4, 5 & 6*				
Effet UNDAF: *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
1. Des politiques publiques, programmes et mécanismes institutionnels en faveur de l'accès équitable aux services sociaux de base sont élaborés et mis en oeuvre	1.1) Un cadre stratégique d'action en faveur de la protection social en santé (PSS) est élaboré et mis en oeuvre.	***OPS-OMS :*** *Appui technique pour élaborer et mettre en œuvre une politique nationale de PSS* ***OPS-OMS/UNFPA :*** *appui au développement du réseau de soins et services afin de rendre accessible le Paquet Minimum de Services* ***OPS-OMS*** *: appui au développement des RH en santé et au scaling-up du marché de l'emploi sectoriel* ***OPS-OMS/UNFPA :*** *Appui technique pour élaborer et mettre en œuvre une politique nationale de lutte contre le cancer du col de l'utérus* ***OPS-OMS :*** *Appui technique pour élaborer et mettre en œuvre une politique du médicament, y compris la distribution des intrants* ***OPS-OMS/UNICEF :*** *Appui technique pour élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique pluriannuel du Programme national de vaccination* ***OPS/OMS*** *: Appui technique a la mise en place de la politique en matière de transfusion sanguine* ***OPS-OMS :*** *Appui technique pour élaborer et mettre en place une politique des laboratoires (législation, normes, laboratoire de référence et création de réseau)* ***UNFPA:*** *Plaidoyer d'accès universel à la santé de la reproduction et de droit à des services de qualité, pour l'atteinte des OMDs 4 et 6.* ***UNICEF :*** *appui technique et financier dans les domaines de la vaccination/nutrition/santé maternelle/PCIME/SR + SOU* *Appui a la mise en œuvre d'une politique de protection sociale en santé qui garantisse les services de santé gratuits pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans (MSPP+ONG)* ***PAM :*** *plaidoyer pour la production de sel iode. (MSPP+ONG)*	Oms: 75,000 Oms: 650,000 Oms : 30.000 Oms : 600,000 Oms : 50,000 Oms : 40,000 Oms : 20,000u Unfpa:5.3 milions Unicef: 4 millions	Oms : 200,000 Oms:1,8 millions Oms : 3 millions Oms : 80,000 Oms : 100,000 Unicef: 5 millions Pam : 375,000
	1.2) Les ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'éducation pour tous, mobilisées	***UNICEF :*** *renforcement institutionnel et appui technique et financier au MEN/plaidoyer pour accès gratuit. Réhabilitation des infrastructures publiques, matériel pédagogique et équipement scolaire.* ***PAM :*** *appui matériel et technique aux cantines scolaires. (PNCS/MEN, ONG)* ***UNFPA :*** *Appui technique et financier pour la réactivation d'une politique d'éducation sexuelle, genre et santé de la reproduction en milieu scolaire* ***UNIFEM :*** *Appui au développement et diffusion des matériels de sensibilisation sur le CEDEF et sur l'égalité de genre et les droits des femmes (MCFDF, MENFP)* **UNESCO :** *Appui technique en développement des capacités nationales et institutionnelles pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Education Pour Tous.*	Unicef:1,518,750 Unfpa : 300,000 Unifem : 40,000 Unesco:2,100,000	Unicef: 5 millions Pam : 45 millions Unfpa : 500,000 Unifem : 150,000 Unesco: 280,000

Domaine Thématique de l'UNDAF : Développement humain durable				
Priorité nationale: *Des progrès significatif sont enregistrés dans la disponibilité et l'accès aux services sociaux de base afin de promouvoir le développement humain* ***DSNCRP : Pilier 2 (Education et Formation, Santé, Eau potable et Assainissement), Sécurité alimentaire & Transversalité (Egalité de sexe)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) :1, 2, 3, *4, 5 & 6*				
Effet UNDAF: *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	1.3) Une stratégie nationale de protection des groupes vulnérables est développée et mise en oeuvre	***UNICEF :*** *Appui technique au MAST et IBESR pour l'élaboration du PNP et appui a la coordination et aux renforcement des capacités des institutions de protection. Plaidoyer. (MAST, IBESR, ONG locales et internationales)* ***UNICEF/OPS/UNFPA/ONUSIDA :*** *Renforcement des capacités du MSPP pour l'intégration de santé de la reproduction et des actions de prévention et lutte contre le VIH/SIDA (MSPP+MCFDF+ MAST) dans les services de santé.* ***PAM :*** *soutien matériel et assistance alimentaire aux PVVIH (USAID/PEPFAR, ONG, MSPP)* ***UNFPA :*** *Appui au gouvernement et aux organisations communautaires pour la promotion et protection des droits humains, y compris l'accès à l'information et aux services de santé de la reproduction, des groupes vulnérables (MCFDF/MAST)* ***OPS-OMS/UNFPA :*** *Plaidoyer pour la création d'une ligne budgétaire spécifique destinée à la mise en application du droit à la gratuité de la maternité* ***OPS-OMS*** *: Appui technique pour l'élaboration d'un système national d'information sanitaire*	Unicef :250,000 Unicef:2,1 milios Unfpa : 400,000 Unfpa : 300,000 Oms : 100,000 Oms : 350,000	Unicef:3,500,000 Unfpa:1,500,000 Pam:37,500,000 Unfpa : 500,000
2. Les aptitudes de la population à participer au processus d'offre de SSB sont accrues.	2.1) La disponibilité et le fonctionnement des services de Base au niveau local et communautaire, améliorés	***OPS-OMS :*** *Appui technique et financier pour la prise en charge intégrale et gratuite des femmes enceintes et des nouveaux-nés* ***OPS-OMS*** *: Appui technique et financier pour la disponibilité de services de diagnostic et de traitement du cancer du col utérin* ***OPS-OMS****: Appui technique et financier a la mise en œuvre du programme de transfusion sanguine* ***OPS-OMS/UNICEF*** *: Appui technique et financier pour la mise en œuvre du plan du programme national de vaccination* ***UNFPA:*** *Appui à la mise en œuvre d'une politique de protection sociale en santé qui améliore la qualité des soins en santé de la reproduction, y compris la sécurisation des intrants (contraceptifs, intrants pour soins obstétriques) et la formation pratique des infirmières sages femmes* ***UNICEF :*** *Appui technique et financier aux OCB et ONG pour le renforcement des capacités des réseaux communautaires de prestation de services de base.* ***UNESCO :*** *Appui aux centres multimédias communautaires par le biais de la formation des journalistes*	Oms : 6 millions Oms: 3,5 millions Oms : 60,000 Unfpa:9.3 milions Unicef: 4 millions Unesco : 40,000	Oms : 9 millions Oms : 3 millions Oms : 15 millions Oms : 120,000 Unfpa : 1million Unicef:3,500,000
	2.2) Les réseaux communautaire d'appui et accompagnement aux groupes vulnérables, promus	***UNFPA:*** *Soutien a la mise en œuvre de services de prévention en santé de la reproduction, liés à des AGR pour les femmes et les filles vulnérables (MCFDF + MAST* ***UNICEF :*** *AGR et promotion des réseaux communautaires, formations, appui en matériel.* ***UNIFEM :*** *Actions de plaidoyer autour de l'égalité des opportunités économiques pour des femmes et mise en œuvre des projets pilots de renforcement du pouvoir économique des femmes conformément aux conventions et instruments internationaux et OMD 3*	Unfpa : 300,000 Unicef: 1 millions	Unfpa : 800,000 Unicef: 4 millions Unifem : 500,000

Domaine Thématique de l'UNDAF : Développement humain durable				
Priorité nationale: *Des progrès significatif sont enregistrés dans la disponibilité et l'accès aux services sociaux de base afin de promouvoir le développement humain* ***DSNCRP : Pilier 2 (Education et Formation, Santé, Eau potable et Assainissement), Sécurité alimentaire & Transversalité (Egalité de sexe)***				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) :1, 2, 3, *4, 5 & 6*				
Effet UNDAF: *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	***Rôle des partenaires***	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	2.3) Les mécanismes institutionnels d'appui social et sanitaires lors de situation d'urgence, améliorés	***OPS/OMS :*** *appui à la création d'un réseau national de soins médicaux d'urgence.* ***UNICEF :*** *appui en matériel aux communautés affectées par les désastres (ONG/DPC)* ***UNFPA :*** *intégration du paquet minimum de service (MISP) dans le plan de contingence et d'urgence humanitaire (MPCE/MSPP) ; Veiller au respect des droits des personnes vulnérables en situation d'urgence.*	Unicef : 540,000 Unfpa : 300,000	Oms: 3 millions Unicef:2 millions Unfpa :300,000
	2.4) La gestion publique et privée du système d'eau et d'assainissement, améliorée	***UNICEF :*** *Appui technique et financier aux structures gouvernementales et non gouvernementales .Construction et réhabilitation des points d'eau et renforcement communautaires à travers la création des comités de gestion de l'eau. Education à l'hygiène. (MSPP, MTP+ONG)* ***OPS/OMS :*** *Appui technique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale de gestion de déchets solides*	Unicef:2,050,000	Unicef :3 millions Oms: 3 millions
3. Les capacités nationales de prévention et de réponses à l'insécurité alimentaire sont accrues.	3.1) Les acteurs de développement agricole disposent des moyens techniques et financiers pour l'amélioration de la production nationale, agricoles, de la pêche et de l'élevage.	***BIT et PNUD et PAM :*** *appui financier et technique et en ressources humaines pour développement agricole via les HIMO.* ***PAM :*** *soutien technique a la CNSA (CNSA, MARNDR, ONG)*		Pam :250,000
	3.2) Les stratégies de soutien alimentaire aux groupes vulnérables, opérationnelles	***PAM :*** *appui technique, financier et matériel (MENFP+MSPP+DPC+ONG)* ***UNICEF :*** *appui en ressources humaines et financières pour l'amélioration du statut nutritionnel des femmes et des enfants vulnérable.*	Unicef:1,200,000	Pam:135 Millions Unicef: 4 Millions

Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes :

La coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF dans le domaine du Développement Humain Durable (DHD) se feront à travers le Groupe thématique DHD qui sera mis en place. Le Groupe travaillera en étroite collaboration avec le Comite de gestion du DSNCR pour évaluer annuellement, sur la base des rapports d'avancement de chaque organe de gestion et agence, les progrès accomplis en vue de l'obtention des résultats prévus dans la matrice de l'UNDAF.

L'approche par les Programmes conjoints sera privilégiée pour d'une part développer et renforcer les synergies au sein du système et d'autre part s'assurer d'un maximum d'impact grâce à la mobilisation des partenaires dont le gouvernement.

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gestion de l'environnement et des risques naturels				
Priorité nationale : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. **DSNCRP : Pilier 3 (Environnement, Risques et Désastres, + transversal**				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8				
EFFETS DE L'UNDAF : *Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	**Rôle des partenaires**	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
1. **Les institutions nationales répondent efficacement aux désastres naturels et assurent durablement la lutte contre la dégradation de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.**	1.1) Des stratégies de lutte contre la dégradation des terres et la gestion rationnelle des ressources en eau, élaborées et mise en oeuvre.	***FAO :*** *appui stratégique au niveau central (formulation de politique et de plan d´action) sur la couverture forestière, appui technique pour la mise en œuvre de la stratégie* ***UNICEF :*** *Appui technique et financier dans le domaine de la gestion des déchets biomédicaux (MSPP+ONG)* ***PNUE :*** *Support to the MOE for the implementation of the Biological Marine Corridor between Haiti, Cuba and the Dominican Republic*	*Fao : 250,000* *Unicef:300,000*	*Pnue : 75,000 (en discusion)*
	1.2) Les capacités nationales de suivi de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, renforcées	***PNUD :*** *Appui technique à l'ONEV (Observatoire National de l'Environnement et de la Vulnérabilité)* ***PNUD/PNUE :*** *Poverty-Environment Initiative (PEI) : Support to the MOE and partners to country-level efforts to mainstream poverty-environment linkages into national planning and implementation processes through financial and technical assistance and capacity development* ***PNUD/PNUE:*** *Provide technical assistance, capacity building and project development support for MARNDR, MOE and partners in the implementation of the National Environmental Action Plan (PAE 1999) in the fields of environmental governance, environmental health, marine environmental management, forestry, integrated water resource management, renewable energies and climate change adaptation* ***PNUE :*** *Support to the MOE for the finalization of the GEO Haiti* ***PNUE :*** *Strengthening environmental journalism through building capacities of journalists on environmental matters*	*Pnud : 100,000* *Pnue : 300,000* *Pnud:1,900,000* *Pnue :4,000* *Pnue : 20,000*	*Pnue :500,000*
	1.3) Des structures de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, mises en place et opérationnelles.	***FAO :*** *appui au renforcement des capacités décentralisées (au niveau communal) pour la gestion de l´environnement* ***PNUE****: Support the implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, through capacitiy building, institutional support, technology transfer and development and implementation of related projects (e.g. direct support, refrigerators management plan)* ***PNUE :*** *Support to the MOE for the development of a biodiversity GEF project*	*Pnue :150,000* *Pnue : 25,000*	

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gestion de l'environnement et des risques naturels				
Priorité nationale : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. **DSNCRP : Pilier 3 (Environnement, Risques et Désastres, + transversal**				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8				
EFFETS DE L'UNDAF : *Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	**Rôle des partenaires**	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
2. **Les institutions nationales mettent en œuvre des actions pour réduire le niveau de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles**	2.1 Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des secteurs prioritaires	***PNUD :*** *appui stratégique au niveau décisionnel du SNGRD, de la société civile et de la coopération internationale (formulation de stratégie, plaidoyer, mobilisation de fonds, coordination), élaboration d´outils thématiques, et exécution d´initiatives pilotes* ***OPS-OMS :*** *appui technique au niveau central dans le secteur santé (élaboration d´outil, formulation de stratégie)* ***OCHA :*** *renforcer la coordination intersectorielle et faire le plaidoyer au niveau central* ***FAO :*** *appui au renforcement des capacités de planification et de gestion du ministère de l´Agriculture (inclus la réduction de risque)* ***UNFPA :*** *Assistance technique et financière pour la collecte et l'analyse de données de population/impact sur l'environnement, dans les zones les plus vulnérables, pour intégration dans une stratégie de gestion des risques (MPCE/MDE)* ***UNICEF :*** *appui technique et financier pour la mise en ouvre des approches clusters dans le secteur éducation, protection, nutrition et Wash.*	Pnud :750,000 Fao : 325,000 Unfpa : 300,000 Unicef : 350,000	Pnud:2,830,000 Oms : 1 million
	2.2) Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des plans de développement locaux	***PNUD :*** *renforcement institutionnel (formulation de plan et stratégie, formation, coordination des intervenants) au niveau départemental (Sud, Ouest, Nippes, Grande Anse, Artibonite) et niveau central (Ministère de l´Intérieur)* ***FAO :*** *Renforcer les capacités décentralisées (au niveau communal) pour l´analyse des risques et des activités de prévention* ***PNUD-FIDA :*** *Mobiliser l´expertise et fournir un accompagnement continu aux autorités locales des zones les plus vulnérables pour l´intégration de la réduction de risque dans les plans de développement et leur mise en œuvre* ***UNFPA :*** *Appui technique et financier pour le renforcement des capacités locales pour la collecte, l'analyse rapide et l'utilisation des données démographiques, dans le cadre de la prévention et la réponse aux désastres. (IHSI /MDE)* ***PNUE :*** *Créer et renforcer les institutions, mécanismes et d'autres moyens, avec ancrage au niveau communautaire pour accroître la capacité de réaction aux désastres*	Pnud : 250,000 Unfpa : 150,000	Pnud : 400,000 Unfpa : 300,000

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gestion de l'environnement et des risques naturels				
Priorité nationale : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. **DSNCRP : Pilier 3 (Environnement, Risques et Désastres, + transversal**				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8				
EFFETS DE L'UNDAF : *Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	**Rôle des partenaires**	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	2.3) Des mesures de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des programmes transversaux *(gestion des bassins versants, adaptation au changement climatique, aménagement du territoire, etc.)*	***PNUD :*** *appui stratégique au niveau décisionnel du SNGRD, de la société civile et de la coopération internationale (formulation de stratégie, plaidoyer, mobilisation de fonds, coordination), et exécution d´initiatives pilotes* ***PAM :*** *mettre en œuvre des programmes de HIMO par l´approche vivre contre travail dans le but d´améliorer la gestion des bassins versants et la réduction des risques contre les catastrophes naturelles* ***OIM:*** *Appui dans le renforcement des ravines, conservation des sols, réhabilitation des infrastructures publiques (incluant celles faisant usage d'abris) et des infrastructures de moyens productifs et d'irrigation.*		Pnud : 1 Milion Pam:7,500,000 Oim: 20 Millions
3) Les institutions nationales apportent des réponses rapides et appropriées aux désastres naturels et assurent la réhabilitation des personnes affectées.	3.1) Les capacités humaines, techniques et matérielles d'aide aux victimes des désastres naturels sont renforcées.	***PNUD :*** *renforcement institutionnel (formulation de plan et stratégie, formation, coordination des intervenants, système de gestion de l´information) et appui technique (élaboration d´outil) au niveau départemental (Sud, Ouest, Nippes, Grande Anse, Artibonite) et niveau central (Secrétariat Permanent), intégration de la société civile* ***PAM :*** *interventions d´urgence, assistance alimentaire* ***OPS-OMS :*** *appui technique au niveau central et départemental (élaboration d´outil, formations techniques, coordination sectorielle des partenaires)* ***OCHA :*** *appui technique au niveau central (gestion de l´information, coordination inter sectorielle, mobilisation de fonds)* ***FAO :*** *appui au renforcement des capacités décentralisées (au niveau communal) pour la gestion des désastres* ***UNICEF :*** *coopération avec la DPC et les OBC pour le renforcement de la réponse. Coordination de la réponse dans les domaines de nutrition, protection, WASH et éducation. (MTP, MSPP+ONG)* ***UNFPA :*** *fourniture et gestion de produits de santé de la reproduction lors des urgences* ***UNICEF :*** *appui en matériel aux communautés affectées par les désastres*	Pnud : 1million Unicef : 120,000 Unicef : 540,000	Pnud : 1 million Oms : 1 million Unfpa : 300,000

Domaine Thématique de l'UNDAF : Gestion de l'environnement et des risques naturels				
Priorité nationale : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. **DSNCRP : Pilier 3 (Environnement, Risques et Désastres, + transversal**				
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8				
EFFETS DE L'UNDAF : *Les institutions nationales gèrent efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.*				
Effets des programmes de pays	**Produits des programmes de pays**	**Rôle des partenaires**	**Ressources (US$)**	
			Disponibles	**à mobiliser**
	3.2) Les capacités humaines, techniques et matérielles nécessaires à la réhabilitation et au relèvement des zones affectées sont renforcés.	***PNUD :*** *appui stratégique au niveau décisionnel du SNGRD, de la société civile et de la coopération internationale (étude, formulation de stratégie, plaidoyer, mobilisation de fonds, coordination), implémentation des capacités de relèvement précoce au sein du SNU et exécution d´initiatives pilotes.* ***OCHA :*** *appui stratégique au niveau central (plaidoyer, coordination, mobilisation de fonds, gestion de l´information)* ***FAO :*** *pré positionnement de stocks stratégiques d´intrants agricoles pour la réhabilitation post désastre* ***UNFPA /UNICEF/OPS /OCHA*** *….* *Appui au Plan de contingence*	Unfpa : 300,000	Pnud : 500,000 Unfpa : 300,000
Mécanisme de coordination et modalités de gestion des programmes : *La coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'UNDAF dans le domaine de la Gestion de l'environnement et des risques naturels se feront à travers le Groupe thématique qui sera mis en place pour cet Effet. Le Groupe travaillera en étroite collaboration avec le Comite de gestion du DSNCR pour évaluer annuellement, sur la base des rapports d'avancement de chaque organe de gestion et agence, les progrès accomplis en vue de l'obtention des résultats prévus dans la matrice de l'UNDAF.* *L'approche par les Programmes conjoints sera privilégiée pour d'une part développer et renforcer les synergies au sein du système et d'autre part s'assurer d'un maximum d'impact grâce à la mobilisation des partenaires dont le gouvernement.*				

Annexe 2 : Cadre de Suivi et Evaluation de l'UNDAF

DOMAINE THÉMATIQUE DE L'UNDAF : Gouvernance démocratique			
PRIORITE NATIONALE : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*			
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
1. Le fonctionnement de l'administration publique repose sur des outils et des méthodes de gestion moderne, au niveau national et local	1. Indice de corruption (1.8 (2006) ; 2) 2. Classement Haïti « Doing Business » (148/178 (2008) ; 130/178)	- Rapport divers - Rapport Transparency International -Rapports MEF_MPCE	- Instabilité politique -Absence de soutien au Programme Cadre de la Réforme de l'État
1.1 La gestion des ressources humaines est modernisée, efficiente et tient compte des iniquités de genre	1. Fichier des fonctionnaires de l'administration publique disponible 2. % de femmes recrutées dans la fonction publique (40% (2006); 45%);	- Rapport des concours - Rapports des OSCs - Ministère du Travail -Ministère_Condition Féminine et aux Droits des Femmes	- Instabilité politique -Absence de soutien au Programme Cadre de la Réforme de l'État -Absence de continuité dans les priorités étatiq
1.2) Les capacités de Gestion, de Planification et de Suivi, favorable à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la Gouvernance locale sont renforcées.	1. Nombre de communes disposant de plans locaux de développement élaborés et mis en œuvre; *(**Base de référence** : 1 Prog. de Gouv. Locale mis en œuvre dans 7 communes; **Cible :** 5 plans de développement sont élaborés et font l'objet d'appui financier)* 2. Nombre de commune ayant reçu une formation et utilisant effectivement les données de population dans leurs plans de développement 3. Le DSNCRP est mis en œuvre et permet le suivi des OMDs	-Ministère Dev. Local - Rapports de Projets -Ministère du Plan et de l'Economie	Instabilité politique
1.3) La participation citoyenne à la sensibilisation sur les reformes publiques au niveau local et central, promue	1. Nombre de communes couvertes par la campagne de sensibilisation sur la reforme de l'administration publique; 2. Nombre d'organisations de la Société civile (Associations, ONGs locales, Groupements…) impliquées dans la campagne.	Rapports d'activités, des OSCs	-- Instabilité politique – Risques sécuritaires
1.4.) Les structures de gouvernance visant une plus grande participation des citoyens et citoyennes aux processus de prise de décision, renforcées	1. Nombre de femmes élues dans les assemblées locales et nationales *(10% (2004); 15%)* 2. % de femmes nommées aux hautes fonctions de l'administration publique *(7% (2005); 10%)* 3. Des élections libres et transparentes sont organisées	- Ministère_de la Condition Féminine et aux Droits des Femmes - rapports des OSCs	-Instabilité politique -Manque de volonté politique

DOMAINE THÉMATIQUE DE L'UNDAF : Gouvernance démocratique			
PRIORITE NATIONALE : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*			
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
2. Les institutions judiciaires fonctionnent sur la base d'éléments de reforme élaborés en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Haïti	Nombre de cas de violations de Droits de l'Homme rapportées qui sont adressés dans le respect des conventions internationales	Rapports périodiques des organisations de droits de l'homme	Crise politique majeure
2.1) L'institution gouvernementale en charge de la Justice et de la Sécurité Publique, reformée et restructurée.	1. Part du budget national alloué au secteur de la sécurité (6.82%; 7%) 2. Nombre de prisons construites ou réhabilitées 3. Nombre de tribunaux de paix de première instance et cour d'appel construits ou réhabilités	-Ministère de la justice - Parquet - Budget de l'état	Instabilité institutionnelle et politique.
2.2) L'indépendance de la magistrature, consolidée.	Taux de satisfaction des usagers vis-à-vis de la justice	Enquête auprès des usagers du service public	Crise politique et institutionnelle
2.3) La chaîne pénale et le système judiciaire, consolidés, fonctionnels, accessibles, efficaces et crédibles.	1. % de procès tenus dans les cas sensibles en matière d'impunité, corruption ou de délits graves 2. L'école de la Magistrature est fonctionnelle 3. Rapports financiers des budgets de fonctionnement des tribunaux disponibles.	Ministère de la Justice	Crise politique et institutionnelle Manque de ressources
2.4). Les systèmes de compte rendu et de suivi des cas de violation des droits humains, renforcé.	1. Nombre d'organisations de défense de droits de l'homme opérationnelles 2. Nombre de cas de violation des droits d'autrui traités par les tribunaux	Rapports des OSCs	Crise politique
2.5) Les services d'Etat civil, reformés et délocalisées	1. Nombre de communes disposant d'un service d'État civil fonctionnel 2. Nombre de naissances, mariages, décès enregistrés par communes 3. Nombre de documents d'État civil émis par communes	-Direction de l'état civil	Manque de volonté politique Population pas sensibilisée
2.6) La législation est modernisée dans le respect des conventions ratifiées par Haïti.	1. Le Bureau d'État civil est créé et fonctionnel 2. % de la population ayant une pièce d'identité; (Base de référence : % de citoyens sans pièce d'identité est très élevé; Cible : au moins 50% des citoyens ont été pourvus en pièce d'identité)	-Ministère l'Intérieur	Manque de ressources Crise politique
3. Les capacités des institutions nationales et des communautés de base sont renforcées en vue d'assurer la sécurité des citoyens.	1. Taux de criminalité en zones urbaines et rurales 2. Ratios officiers de police/population	- PNH	- Crise politique - Manque de volonté

DOMAINE THÉMATIQUE DE L'UNDAF : Gouvernance démocratique			
PRIORITE NATIONALE : *Modernisation de l'Etat et établissement d'un Etat de Droit, plus particulièrement au niveau de la Justice, de la Sécurité et du renforcement des capacités de l'Etat, en assurant le respect des droits humains* ***DSNCRP : Pilier 3 (Justice, Sécurité, Gouvernance de proximité) & Axe Transversal (Egalité de Genre)***			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 3 *& 8*			
Effet UNDAF: *L'administration publique est modernisée et fonctionne dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et assure la sécurité des populations*			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
3.1) Les mécanismes de fonctionnement de la PNH sont renforcées, restructurées et étendues à tout le pays.	Nombre de communes effectivement couvertes par les interventions de la Police Nationale de Haïti	- PNH	-Manque de moyens financiers et logistiques
3.2) La réforme du système carcéral est mise en œuvre par l'institution nationale en charge de la sécurité publique.	1. La réforme de la DAP est disponible 2. Taux de détenus en détention préventive prolongée (84% ; 40%) 3. Durée moyenne de détention préventive (2 mois; 48 heures)	- Ministère de Justice	Manque de volonté politique
3.3) Des programmes de préventions de la violence, de protection et de prise en charge des victimes au niveau communautaire sont développées en mettant un accent particulier sur les violences basées sur le genre et sur la protection des enfants et des jeunes.	1. Nombre de cas de violences sur les femmes et les enfants instruits 2. % Hommes accusés de violence contre les femmes devant les tribunaux 3. Nombre de femmes parties plaignantes dans les tribunaux 4. Nombre de centres d'hébergement des enfants et des femmes victimes de violences créés	Rapports des OSCs PNH Ministère_Condition Féminine et aux Droits des Femmes	Persistance de la crise sociale et économique
3.4) Une stratégie nationale de lutte contre les trafics illicites, développée	1. Nombre d'enfants victimes de la traite (300,000 (2007); 150,000) 2. Loi sur la réforme du système d'adoption votée 3. Nombre de trafiquants appréhendés	Ministère de l'intérieur PNH	Manque de volonté politique Manque de ressources

DOMAINE THEMATIQUE DE L'UNDAF : Développement humain durable			
PRIORITE NATIONALE: *Des progrès significatif sont enregistrés dans la disponibilité et l'accès aux services sociaux de base afin de promouvoir le développement humain* ***DSNCRP : Pilier 2 (Education et Formation, Santé, Eau potable et Assainissement), Sécurité alimentaire & Transversalité (Egalité de sexe)***			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) :1, 2, 3, *4, 5 & 6*			
Effet UNDAF: *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable.*			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
1. Des politiques publiques, programmes et mécanismes institutionnels en faveur de l'accès équitable aux services sociaux de base sont élaborés et mis en oeuvre	1. IDH de Haïti (0.529 (2007/2008); 0.600)	Budget national RMDH	Absence de volonté politique
1.1) Un cadre stratégique d'action en faveur de la protection social en santé (PSS) est élaboré et mis en oeuvre.	1. Document de PSS disponible 2. Nombre de cas de discrimination a l'égard des PVV 3. La politique nationale de santé de la reproduction est disponible	Ministère de la Santé Rapports des Organisations de DH	Risques politiques, volonté gouvernementale
1.2) Les ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'éducation pour tous, mobilisées	1. % du budget national alloué à l'éducation (8.61% (2007/08; 10%) 2. Ratios Élèves/Maîtres 1er & 2ième cycle du secondaire (46 (2002/03); 30) 3. % des enseignants qualifiés (15% (BM); 30%)	Ministère de l'Education Budget national	Insuffisance de ressources
1.3) Stratégies nationales de protection des groupes vulnérables sont développées et exécutées	1. Documents de stratégie nationale et/ou politique multisectorielle en faveur des groupes vulnérables disponible 2. Nombres d'organisations de la société civiles oeuvrant dans la protection des groupes vulnérables opérationnelles sur le terrain	Ministères compétents Rapports des OSCs	Stabilité et volonté politique Disponibilité des ressources
2. Les aptitudes de la population à participer au processus d'offre de SSB sont accrues.	1. perception de la santé et de l'assainissement par les populations 2. perception de l'éducation par les populations	Enquêtes qualitatives sur la pauvreté (IHSI)	
2.1) La disponibilité et le fonctionnement des services de Base au niveau local et communautaire, améliorés	1. % du budget national alloué à la santé (2.62% (2007/08; 4) 2. % d'accès en eau potable en milieu rural (Base 50 %, cible 65 %) 3. % d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié en milieu hospitalier (Base 25%, cible 35%) 4. Nbre de personnel médical/habitants (Base 2/10.000, Cible 3/10.000) 5. Taux net de scolarisation dans le primaire (49.6%; 55%) 6. Taux de prévalence du VIH/SIDA (2.2%; 1%) 7. % des jeunes 15-24 ans qui ont accès à l'information complète sur les moyens de préventions aux IST/VIH/SIDA (Base 35%; Cible 60%)	Ministère de la santé Ministère l'éducation	Insuffisance des ressources
2.2) Les réseaux communautaire d'appui et accompagnement aux groupes vulnérables, promus	1. Nombre de communes disposant de groupements communautaires pour l'appui aux groupes vulnérables qui sont opérationnels 2. Nombre d'ONGs locales oeuvrant dans l'appui aux vulnérables 3. Nombre de groupement et association communautaires exerçant des activités génératrices de revenu.	Rapport des OSCs	Manque de ressources

DOMAINE THEMATIQUE DE L'UNDAF : Développement humain durable			
PRIORITE NATIONALE: *Des progrès significatif sont enregistrés dans la disponibilité et l'accès aux services sociaux de base afin de promouvoir le développement humain* ***DSNCRP : Pilier 2 (Education et Formation, Santé, Eau potable et Assainissement), Sécurité alimentaire & Transversalité (Egalité de sexe)***			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) :1, 2, 3, *4, 5 & 6*			
Effet UNDAF: *L'accès de la population aux services sociaux de bases est accru de manière équitable.*			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
2.3) Les mécanismes institutionnels d'appui social et sanitaires lors de situation d'urgence, améliorés	1. Le service public d'appui social et sanitaire lors de situation d'urgence est opérationnel. 2. Nombre de communes affectées disposant de soins/kits de santé	IHSI OPC	Crise politique et institutionnelle
2.4) La gestion publique et privée du système d'eau et d'assainissement, améliorée	1. Taux de raccordement au réseau d'eau en milieu urbain 2. % de la population ayant accès a une source d'eau potable 3. % population ayant accès a des ouvrages d'assainissement adéquats	QUIBB, Enquête 123, EMMUS, ECVH	Manque de ressources
3. Les capacités nationales de prévention et de réponses à l'insécurité alimentaire sont accrues.	% du Budget alloué à la sécurité alimentaire		
3.1) Les acteurs de développement agricole disposent des moyens techniques et financiers pour l'amélioration de la production nationale, agricoles, de la pêche et de l'élevage.	1. % du budget national alloué à l'agriculture (Base 3,5 %; Cible 10 %) 2. Nombre de techniciens formés aux techniques agricoles 3. Revenus agricoles permanents 4. Taux de couverture sanitaire du cheptel	Ministère Agriculture et Elevage Enquêtes agricoles EBCM	Manque de ressources
3.2) Les stratégies de soutien alimentaire aux groupes vulnérables, opérationnelles	1. % de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique 2. Taux de malnutrition aigu (Base 9.1 %; Cible 7 %) 3. Nombre de cantines scolaires fonctionnelles par communes	Rapports des ONGs PAM ECVH	Crises politiques et sociales

DOMAINE THÉMATIQUE DE L'UNDAF : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES NATURELS			
PRIORITE NATIONALE : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. DSNCRP : Pilier 2 + transversal			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8			
EFFETS DE L'UNDAF : Les institutions nationales efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
1. Les institutions nationales répondent efficacement aux désastres naturels et assurent durablement la lutte contre la dégradation de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.	1. % du budget national alloué à l'environnement (1.96%, 5%) 2. Couverture forestières (2%; 2.2%)	Budget national Statistiques environnementales	Crise politique Manque de ressources financières
1.1) Des stratégies de lutte contre la dégradation des terres et la gestion rationnelle des ressources en eau, élaborées et mise en oeuvre.	1. Document de stratégie disponible 2. Cadre institutionnel et les instruments de gestion de l'environnement et des ressources en eau disponible	Ministère de l'env.	Manque de volonté Engagement des Bailleurs de fonds
1.2) Les capacités nationales de suivi de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, renforcées	1. Nombre d'organisations/associations de la société civile oeuvrant dans la gestion et la protection de l'environnement 2. % des ménages utilisant des combustibles solides (93.7% ; 80%) 3. Nombre de communes/province couverte par les activités de l'ONEV	- Rapport des OSCs - ONEV	Engagement des partenaires
1.3) Des structures de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, mises en place et opérationnelles.	Bassins versants prioritaires réhabilités et protégés	Statistiques environnementales	
2. Les institutions nationales mettent en œuvre des actions pour réduire le niveau de vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.	1. Part du budget national alloué a la gestion des risques (inexistant; 0.5%) 2. Nombre d'ONGs locales et internationales actives dans l'aide aux victimes des catastrophes naturelles 3. Nombre de campagnes de sensibilisation aux risques de désastres naturels	Budget national Rapports des ONG	Manque de ressources
2.1 Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des secteurs prioritaires	Les documents de stratégie pour la réduction de la vulnérabilité dans les secteurs prioritaires disponibles	Ministères de tutelle	Motivation des acteurs Manque de ressources
2.2 Des politiques et des outils de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des plans de développement locaux	Nombre de plans de développement locaux prenant compte de la réduction de la vulnérabilité	Ministère de tutelle	Manque de ressources

DOMAINE THÉMATIQUE DE L'UNDAF : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES NATURELS			
PRIORITE NATIONALE : Amélioration de la gestion de l'environnement en vue de contribuer à la croissance durable tout en assurant la sécurité économique et sociale des pauvres et la sécurité des écosystèmes qui supportent la vie. DSNCRP : Pilier 2 + transversal			
Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) : 1, 7 & 8			
EFFETS DE L'UNDAF : Les institutions nationales efficacement les risques naturels, répondent efficacement aux désastres naturels et assurent une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles avec la participation de la population.			
Effets des programmes de pays / Produits des programmes de pays	**Indicateurs**	**Sources de vérification**	**Risques et hypothèses**
2.3) Des mesures de réduction de vulnérabilité sont élaborés et intégrés au niveau des programmes transversaux (gestion des bassins versants, adaptation au changement climatique, aménagement du territoire, etc.)	Nombre de techniciens formés à la prise en compte de la vulnérabilité dans les programmes transversaux	ONEV	Manque de ressources
3) Les institutions nationales apportent des réponses rapides et appropriées aux désastres naturels et assurent la réhabilitation des personnes affectées.	% du Budget alloué à la réhabilitation des personnes affectées.	Rapports des ONGs Budget national	Crises politiques Manque de ressources
3.1) Les capacités humaines, techniques et matérielles d'aide aux victimes des désastres naturels sont renforcées.	1. % de personnes affectées par les désastres naturels prise en charge	Rapports des services	Manque de ressources
3.2) Les capacités humaines, techniques et matériels nécessaires à la réhabilitation et au relèvement des zones affectées sont renforcées.	1. Nombre de bénéficiaires d'aide au relèvement / commune et / sexe 2. Nombre de communes dotées de plans de réhabilitation/reconstruction	Institution en charge de la gestion des catastrophes	Manque de ressources

Annexe 3 : Calendrier de Suivi et Evaluation de l'UNDAF

Activités de Suivi et Evaluation			2009				2010				2011				Observations
			1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
Enquêtes/Etudes prévues pour le suivi des Indicateurs du DSNCRP	ECVH														
	Enquête qualitative sur la pauvreté														
	QUIBB														
	ESEUTM														
	EMMUS														
	EAISEB														
	EACMPS														
	EAUSP														
	Statistiques courantes														
Activités de Suivi Evaluation du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Developpement (UNDAF)	Mise en place des Groupes de Suivi														
	Réunions des Groupes Thématiques														
	Revues annuelles des produits UNDAF														
	Revues conjointes des CPAPs														
	Evaluation Finale de l'UNDAF														
	Visites de terrains conjointes[5]														
	Enquêtes, études sectorielles[6]														
	SNU + Autres	Réunions des Groupes sectoriels[7]													
		Réunions des Tables sectorielles[8]													
		Réunions du G10[9]													

NB: **ECVH** (Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages Haïtiens), **QUIBB** (Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Bien être), **ESEUTM** (Enquête de Suivi sur l'Emploi, l'Utilisation de Temps et la Migration), **EMMUS** (Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services), **EAISEB** (Enquête Annuelle sur les Infrastructures Socio Economiques de Base), **EACMPS** (Enquête Annuelle sur les Coûts des Médicaments et des Prestations de Santé), EAUSP (Enquête Annuelle sur l'Utilisation des Services Publics)

5 Des missions conjointes d'évaluation seront organisées dans les provinces/communes ou des Agences des Nations Unies interviennent conjointement ou individuellement
6 Les enquêtes ou études sectorielles qui seront réalisées tout au long du cycle de L'UNDAF serviront à alimenter le processus de Suivi Evaluation du Plan Cadre
7 Les groupes sectoriels des Partenaires au Développement regroupent les intervenants dans les secteurs de concentration du groupe, ils se réunissent à l'initiative du Chef de file
8 Les Tables sectorielles n'existent pas encore quoique faisant partie du dispositif global de Suivi des actions au niveau sectoriel.
9 Le G10 regroupe les partenaires techniques et financiers de Haïti et il se réunit toutes les deux semaines